

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne : CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire : CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

LE DEVOIR

Rédaction : 43 Rue Saint-Vincent Administration : 111, rue Saint-Vincent TELEPHONE : Main 7461 RÉDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS L'ONTARIO

Le congrès annuel que vient de tenir l'Association d'Education de l'Ontario a été d'une importance considérable. On a essayé d'y traiter tous les sujets qui intéressent directement ou indirectement l'école depuis la bouillie de farine d'avoine dont se nourrit l'élève le matin jusqu'à l'enseignement de la Bible. Un Dr Clarke a soutenu que la carie des dents est en partie due aux aliments farineux absorbés en trop grande quantité et qui ne nettoient pas suffisamment les dents. Un autre s'est plaint qu'on n'apprend pas assez la Bible surtout aux élèves d'un certain âge qui sont en état d'apprécier sa beauté. Mais c'est l'enseignement religieux à l'école, cela! Evidemment, et l'on verra que le ministère de l'éducation d'Ontario propose d'y revenir.

D'une façon générale les membres de l'Association d'Education de l'Ontario trouvent beaucoup à redire de l'état actuel de l'instruction élémentaire dans leur province.

M. Burgess, inspecteur des écoles du comté de Grey-Nord, regrette que la jeunesse rurale ne s'instruise pas davantage. Un trop grand nombre, dit-il, ne peuvent même pas lire un journal d'une manière intelligente. Et il attribue cette ignorance au changement trop fréquent d'instituteurs, qui déroutent les enfants, et les désintéresse complètement de l'école.

L'enseignement de l'agriculture est trop négligé aussi. On attribue à cette indifférence de l'école pour la culture de la terre une bonne partie de la dépopulation des campagnes. L'agriculture reparaît cependant petit à petit au programme, mais les instituteurs veulent davantage. Ils demandent au ministère un service spécialement destiné aux écoles rurales. Une institutrice, Mlle Miller, prétend que la chanson à l'école rurale est un excellent moyen d'attirer, de retenir et d'intéresser l'enfant. Le Dr Creelman, président de l'association, croit entrevoir le retour prochain de la jeunesse à la terre, à condition que l'enseignement élémentaire favorise ce mouvement.

Le Dr Merchant pense que l'enseignement public ne retient pas l'élève assez longtemps à l'école; l'enseignement technique devrait être donné par l'Etat au lieu d'être laissé à l'initiative privée, dit-il.

Toutes ces réformes ne peuvent cependant se faire sans le concours des instituteurs. Or, l'Ontario n'est pas plus privilégiée que les autres provinces sous ce rapport; l'instituteur diminue en nombre et la persévérance de l'institutrice se lase.

"Nous préparons 1,600 instituteurs par année et nous en admettons autant à la carrière, sans brevet, dit le Principal Reid, d'Owen-Sound, et cependant nos écoles sont obligées de mendier chaque année. Il n'y a pas plus de 5 pour cent de nos instituteurs qui persévèrent." Le remède serait, croit-on, un système de pension de retraite qui promettrait le nécessaire aux instituteurs pour leurs vieux jours. C'est l'opinion du Congrès. Elle est sans doute excellente. Ce doit être un fréquent sujet de tristes réflexions pour l'instituteur d'envisager l'avenir qui l'attend comparé à celui que la plupart des autres professions lui promettent; mais cette inquiétude bien naturelle n'est pas la seule raison de son inconstance. On oublie trop quel dévouement de chaque minute requiert l'enseignement et combien peu l'exemple du monde avec ses exigences, ses caprices, sa mentalité affadie suggère et apprécie cette vertu sans laquelle l'enseignement est quasi une torture.

Les programmes aussi jouent un rôle essentiel dans l'enseignement. A force de les charger de toutes sortes de matières que l'on a cru le cerveau de l'enfant capable d'absorber en quelques années, on a fini par en faire un galimatias qui empêche l'esprit plutôt qu'il ne le développe. Le ministère public d'Ontario semble de cette opinion et a décidé de simplifier le programme de l'école élémentaire. Le programme nouveau comprendra d'abord: la lecture, la littérature, la composition, l'pellation, la grammaire, l'histoire, la géographie, l'écriture, l'arithmétique, la morale; ensuite l'hygiène, la culture physique, les arts, l'étude d'après nature, la musique vocale; puis la tenue des livres, le travail manuel, la couture, l'agriculture et l'horticulture; enfin les langues étrangères, les matières commerciales. On donne aussi aux commissions scolaires toute liberté de modifier ce programme suivant les conditions locales. Il semble en effet qu'on pourra très avantageusement remplacer la littérature par des notions d'agriculture ou de travaux domestiques dans les deux dernières années du premier cours.

Mais ce qu'il faut souligner davantage c'est l'admission officielle de la nécessité de l'enseignement religieux: "que la religion soit enseignée après les heures d'école par le clergé des différentes dénominations; que les exercices religieux tels que l'enseignement des Ecritures et la récitation des commandements soient obligatoires", disent les nouveaux règlements.

Cela est loin d'être l'idéal encore, et il est surprenant qu'on mette tant de temps à le comprendre. Puisqu'en thèse générale l'on reconnaît que l'enfant juge de l'importance des matières qu'on lui enseigne par la place qu'on leur donne; puisqu'on admet que l'indifférence de la jeune génération pour l'agriculture, par exemple, provient beaucoup de ce qu'elle n'en entend presque pas parler à l'école, comment se fait-il qu'on écarte le même raisonnement quand il s'agit de la religion? "L'ignorance de la Bible est phénoménale dans ce pays", affirme le Dr Seath, surintendant de l'Instruction publique d'Ontario. Quoi d'étonnant si on la prohibe des écoles ou si elle est reléguée à l'extrême dernier plan. Tout de même les règlements nouveaux constituent un léger progrès dans le sens qu'exprimait récemment le président Wilson lorsqu'il reconnaissait publiquement la faillite de l'Instruction laïque dans la formation morale du citoyen.

Jean DUMONT.

LES ACCUSATIONS DE M. DUGAL

Une commission royale recherchera la vérité à propos des accusations portées contre le cabinet du Nouveau-Brunswick. La législature de cette province a probablement pris la décision la plus sage dans les circonstances; il eût d'ailleurs été presque impossible de constituer une commission parlementaire satisfaisante avec une chambre qui ne compte que deux députés oppositionnistes, peu au fait de la procédure parlementaire, semble-t-il.

M. Dugal, l'accusateur, a finalement restreint ses accusations à un seul des membres actuels du cabinet, le chef, M. Flemming, et un ex-ministre, M. McLeod, aujourd'hui

député d'York à Ottawa. C'est encore de reste, mais c'est tout de même moins grave, que ne le faisaient prévoir les premiers rapports; on pouvait croire que tout le cabinet était impliqué.

On ne semble avoir opposé aucune dénégation aux accusations. Cela ne veut pas dire que les accusés sont coupables. La seule déclaration ministérielle que nous connaissons porte sur l'enquête à faire. Le gouvernement affirme qu'il la veut complète, quelles qu'en soient les conséquences. Il faut espérer que les instructions qu'on donnera à la commission ne viendront pas démentir cette bonne intention.

L'affaire aura peut-être son écho à la chambre des communes aussi dont M. McLeod est devenu l'un des membres.

J. D.

BÉNÉDICTION DES ATELIERS DU "DEVOIR"

Samedi après-midi, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a bien voulu bénir les nouveaux bureaux et ateliers du Devoir, rue Saint-Vincent.

Le désarroi d'une installation achevée, et aussi le désir de conserver à cette fête un caractère tout intime, ont fait restreindre les invitations aux seuls membres de la famille du Devoir.

A part le directeur, le gérant-général, les rédacteurs et les employés, au nombre d'une centaine, et leurs femmes, n'avaient été conviés que les membres, anciens et nouveaux, du conseil d'administration, et leurs femmes. Ces quelques invités étaient représentés par M. et Mme G. N. Ducharme, M. et Mme Jos. Versailles, M. et Mme J. A. Vaillancourt, M. S. D. Vallières, M. Oscar Dufresne, M. Edmond Hurtubise, M. L. P. Deslongchamps.

Après les prières et les cérémonies du rituel, le directeur du Devoir a prié Sa Grandeur de bénir également l'oeuvre et ses collaborateurs de tout ordre, ainsi que leurs familles.

Le Devoir ne prétend pas à l'infailibilité, a dit M. Bourassa: c'est une oeuvre humaine; mais, n'est-ce pas une pensée droite et sincère, et d'une portée élevée et utile. Fortement attaché aux principes qui ont inspiré sa fondation, il se maintiendra, Dieu aidant, dans la voie ardue qu'il s'est tracée.

A sa double bénédiction, Sa Grandeur a daigné ajouter quelques paroles toutes bienveillantes pour le Devoir et pour ceux qui l'alimentent de leurs écrits, de leurs deniers et de leur travail matériel. Elle a bien voulu rendre témoignage à l'influence salutaire que le journal a exercée jusqu'ici, louer son inspiration et encourager à persévérer dans leurs efforts ceux qui le font, le soutiennent ou le dirigent.

Les amis du Devoir se réjouiront avec nous de ce précieux encouragement.

UNE COMMISSION DU COMMERCE

M. H. C. Beckett, un négociant en détail de Hamilton, demande une commission du commerce intérieur. Cette commission devrait être composée de représentants de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Son but serait de renseigner le gouvernement sur les conditions générales du commerce. Cela, dit M. Beckett, dissiperait bien des préjugés du public à l'endroit des négociants.

M. Beckett parle naturellement du point de vue commercial spécialement. Une bonne commission, composée d'hommes sérieux, très compétents et surtout très conscients de leur responsabilité, rendrait peut-être d'autres services aussi.

Si elle tirait la question des monopoles au clair, par exemple. On ne cesse de chuchoter que les monopoles existent au Canada. On dit couramment que certaines combinaisons imposent aux détailliers des prix de débit sous peine de prohibition complète.

Une bonne commission serait peut-être utile aussi aux gens d'affaires en général. Nous avons un service complet sur les conditions commerciales de l'étranger, mais nous n'avons rien de semblable pour les différentes régions du pays si éloignées et si différentes les unes des autres.

J. D.

UN ROMAN PAR MOIS

Notre Frontière. Ainsi que nous l'avons annoncé, notre troisième roman mensuel, Notre Frontière, par M. Paulin Comtat, est, à partir d'aujourd'hui, à la disposition de nos lecteurs et lectrices.

Ce roman, qui est d'une lecture très attachante et d'un intérêt soutenu, peut être mis entre toutes les mains. Il n'est, du reste, personnel qu'il n'intéresse.

On peut se procurer un exemplaire en présentant à nos bureaux cinq ou six des coupons parus tous les jours de la semaine dernière dans le Devoir—on n'exigera pas celui du lundi 13—avec 3 sous, ou bien en nous expédiant par la poste les coupons auxquels on aura ajouté 6 sous, pour le roman lui-même, plus les frais de port et d'emballage.

J. D.

LA SESSION FEDERALE

LE DEBAT SUR LE DISCOURS DU BUDGET.—QUE FERA LE GOUVERNEMENT, A PROPOS DU NORD-CANADIEN?

Ottawa, 20. — Le débat sur le discours du budget va se poursuivre encore toute cette semaine-ci. Il se pourrait même qu'il se prolongeât jusqu'au 1er mai, quoique les whips des deux partis soient désireux de le faire clore cette semaine.

On croyait que M. Borden reviendrait à Ottawa aujourd'hui même. Il n'en est rien. Aux dernières nouvelles, il restera aux Etats-Unis, à se reposer, jusqu'à ce que le débat sur le discours du budget soit fini.

M. Laurier, dit-on, exposera la politique fiscale de l'opposition vers la fin du présent débat. Les apparences sont que, à gauche, s'élèvera la Chambre d'amendement formulant une politique de détaxe complète des produits alimentaires, du blé américain et des machines aratoires. Ce serait une sorte de retour à la politique réciprocitaire de 1911, mais à une réciprocité plus limitée qu'alors. M. Laurier l'exposerait et M. Foster lui répondrait au nom du ministère. M. Foster n'a jamais goûté les théories libre-échangistes, et s'il parle au lieu et place de M. Borden, la politique libérale sera soumise à une critique peu sympathique.

Entre temps, l'affaire du Nord-Canadien va tranquillement. Le ministre, disent les ministériels, a délégué à M. Meighen le droit de résoudre toutes les négociations et la situation, dans un mémoire qu'il soumettrait à M. Borden d'abord, puis à une réunion plurielle du parti conservateur. M. Meighen, disent les gens qui se prévalent bien informés, aurait trouvé une solution acceptable à son parti, acceptable à la Chambre, et que Mackenzie et Mann seraient contraints d'accepter, s'ils veulent éviter de plus grands embarras financiers.

Les différentes compagnies du Nord-Canadien, celles de la Colombie-Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, celles de l'Ontario et de Québec, seraient toutes fondées ensemble, on constituerait, de toutes ces entreprises, une compagnie maîtresse, (holding company) où le gouvernement fédéral serait le détenteur de la majorité du capital-actions; et il aurait aussi un représentant dans le bureau de direction de cette compagnie maîtresse.

Mardi, 14 AVRIL. — DECOMPTAGE ET RECOMPTE.

Décidément, il s'est glissé un caillou dans les rouages de notre législation électorale. Ça grince, ça grince... Qu'un candidat déclaré d'abord élu, se voie jeter dehors le lendemain; qu'il se trouve vexé, de sa double déconvenue, il n'y a rien là que de très normal: on le serait à moins. Qu'il demande un recomptage, ne serait-ce que pour faire passer

"LA VIE QUI PASSE..." CARNET D'UN FLANEUR

MARDI, 14 AVRIL. — DECOMPTAGE ET RECOMPTE.

Décidément, il s'est glissé un caillou dans les rouages de notre législation électorale. Ça grince, ça grince...

Qu'un candidat déclaré d'abord élu, se voie jeter dehors le lendemain; qu'il se trouve vexé, de sa double déconvenue, il n'y a rien là que de très normal: on le serait à moins. Qu'il demande un recomptage, ne serait-ce que pour faire passer

LA CONFÉRENCE DE DEMAIN

Esquisse du sujet que traitera le R. P. Van Oost.

Voici les grandes lignes du sujet que développera au Monument National, demain soir, 21 avril, le R. P. Joseph Van Oost, missionnaire en Mongolie, sous le titre: Chinois et Mongols — Souvenirs de Mongolie.

1ère Partie. La femme chinoise aux Ortos, de sa double déconvenue, il n'y a rien là que de très normal: on le serait à moins. Qu'il demande un recomptage, ne serait-ce que pour faire passer

2ème Partie. Les Mongols Ortos. Genre de vie. Aspect du pays. Réception chez le roi mongol de Wou-jen. Les lamas bouddhiques.

Exemples de chansons chinoises

sa bile, rien de plus juste puisque la loi le lui permet.

Donc rien à reprocher au réclamant. Mais pourquoi la loi permet-elle ce recomptage après coup, qui n'a d'autre effet pratique que de laisser les affaires municipales en suspens pendant plus de deux mois, que de subordonner les intérêts généraux aux intérêts particuliers? Quelle sollicitude extrême que donner au blackboulé cette ultime satisfaction qui ne fait qu'ouvrir la porte à des manoeuvres procédurières jusque-là réservées au seul palais de Thémis!

Point n'est besoin d'être grand clerc pour voir que ce recomptage est au moins inutile. Voyons un peu comment vont les choses.

La direction de chaque poll, il y a un rapporteur, assermenté, s'il vous plaît, qui préside au scrutin et en fait le décomptage. Ce rapporteur est en outre flanqué de représentants qui le surveillent en même temps que les intérêts particuliers des candidats. Ceux-ci peuvent donc savoir immédiatement, et par des hommes à eux, les résultats partiels pour chaque boîte et la rectitude de ces résultats. Ils sont justes pour chaque poll, une simple addition donne le résultat global.

Supposons maintenant qu'il y ait erreur ou malversation. Cette erreur ne peut porter que sur une ou plusieurs boîtes: alors réclamation pour ces boîtes et recomptage pour elles seules. Vouloir qu'il y ait erreur pour la majorité des boîtes, c'est admettre que la majorité des sous-officiers-rapporteurs assermentés sont des canailles ou des incapables.

Qu'il y ait parmi eux tant de canailles, nul ne voudra le croire, et avec raison, les réclamants pas plus que les autres. Qu'ils soient incapables, supposons-le; mais comment qualifier cette incapacité bizarre qui se manifeste au même moment en cinq cents endroits différents et dans le même sens, en défaveur de la même personne?

Que l'addition globale soit erronée, très possible; mais il suffit de la refaire: cela ne demande pas deux mois.

Encore une fois, pourquoi le recomptage général?

VENDREDI, 17 AVRIL. — Une vraie journée de printemps.

Après nous avoir fait maugréer contre lui qui semble jouer à cache avec nos désirs, le vilain printemps veut bien consentir à nous faire risette. Il s'est paré de tous ses charmes: clair soleil dans un azur sans nuage; chaleur bienfaisante doucement tempérée par une brise légère comme le soufflé d'un enfant qui dort; assourdissants ramages d'oiseaux pailleuriers qui transportent des brindilles de paille pour le nid nouveau; tout y est. Pourquoi aujourd'hui plutôt qu'hier ou que demain? Mystère. Peut-être était-ce pour rendre la collecte plus fructueuse en ce Tag-day de l'Union nationale, pour permettre aux quêteuses de se faire plus irrésistibles sous les coquettes toilettes printanières qu'elles n'avaient pu inaugurer le jour de Pâques. Peut-être aussi pour faire fête aux petits communiants qui trottaient par les rues, brassard au bras, ou voilées comme de petites mariées du Bon Dieu. Le bonheur est plus complet quand le ciel se met de la partie. Tant mieux puisque tout le monde en a profité.

SAMEDI, 18 AVRIL. — La fête des berceaux.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est M. Edouard Montpéqui qui présidera la séance et présentera le conférencier.

L'entrée sera absolument gratuite et les dames sont particulièrement invitées.

Les seuls sièges réservés sont ceux de l'orchestre et des baignoires qui sont en vente, au prix de 50 sous pour l'orchestre et de 83.00 pour chaque baignoire, aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent, et à la librairie Langevin et L'Archevêque, 161, rue Saint-Denis.

(Suite à la page 2)

CHINOIS ET MONGOLS LEUR MUSIQUE

Les lecteurs du "Devoir" auront vu par mes articles précédents que les habitants des Ortos, tant Chinois que Mongols, avaient une physionomie spéciale qui certes ne manque pas d'intérêt. Dans ma conférence prochaine, je m'efforcerai de montrer sur le vif quelques particularismes de ces deux races vivant côte à côte. J'insisterai sur les détails ethnologiques qui ont toujours du charme pour un auditoire cultivé, et, incidemment, je parlerai de certaines de nos oeuvres, telle la Sainte-Enfance, le rachat des fiancées, etc., en les situant dans leur cadre. Parlant du mariage chinois, je donnerai quelques exemples de mélodies du terroir, et je crois qu'en vous décrivant l'aspect du pays je ne pourrai mieux vous en accentuer l'impression qu'en vous chantant — à la Mongole — l'une ou l'autre chanson tartare, au caractère franchement paysagique.

Pour qu'elle soit rendue d'une manière tout à fait exacte, il faudrait accompagner la musique des deux peuples avec l'accompagnement à l'unisson ou à l'octave, par des instruments du pays: violons, guitares, flûtes droites et traversières, iang-kin. Le "jang-kin" est un rudimentaire cithare, la zymbale des Tsiganes, sorte de tablette carrée dont un angle coupé, munie de cordes rangées dans un système analogue à celui de nos pianos. On frappe les cordes au moyen de baguettes très flexibles, et le son obtenu est puissant et pur. On retrouve cet instrument sous diverses dénominations dans la Petite-Russie, le Japon, chez les Bouriates de Sibérie, etc. Son origine semble être chinoise.

Je me contenterai d'accompagner les chansons chinoises au piano, en tâchant de rendre le rythme sautillant de leurs instruments à percussion qui scandent fortement la mélodie. Quant aux chansons mongoles, j'y ai adapté un accompagnement harmonique sobre, m'inspirant du caractère de ces mélodies et m'efforçant d'en faire ressortir le cachet. Je sais bien que, pour les puristes, il vaudrait mieux chanter tout à fait à la mongole, c'est-à-dire sans cet accompagnement qu'ils ignorent — puisqu'ils ne connaissent pas les harmonies — mais je me suis dit qu'il valait mieux les adapter à notre mentalité, qui ne comprend plus ou guère la simple monodie et je me suis autorisé de l'habitude constante qui règne parmi nous d'harmoniser le plain-chant.

Ma conférence devant être avant tout une leçon de choses, une évocation de ces peuples ignorés, je me permets de noter ici quelques notions théoriques qui permettront de mieux saisir les particularités de ces chants... étranges pour nos oreilles.

I.—MUSIQUE CHINOISE

Je ne parle que de la musique chinoise du Nord — celle que je connais — et je ne sais pas si les réflexions que je fais suivre peuvent s'appliquer à la musique du Sud. Les quelques auteurs qui ont écrit sur la musique de ce peuple, ou bien se sont inspirés des traités de musique indigène, tel, le musicologue français Louis Laloy; ou tout au plus par l'une ou l'autre mélodie entendue par des Chinois transplantés. C'est ainsi que l'orientaliste belge, Monseigneur de Harlez, professeur à l'université de Louvain, écrivait dans ses "Miscellanées chinoises": "La musique d'aujourd'hui n'est plus malheureusement qu'une véritable cacophonie où chaque instrumentiste semble chercher à l'emporter sur les autres par le bruit."

F. Kühnert, dans la Revue orientale pour les études oralsaltiques (année 1902), fait également des réflexions piquantes mais défavorables sur la musique chinoise. Hector Berlioz, le grand musicien dont on va exécuter "la Damnation de Faust" sous peu à Montréal, écrivait: "Mon opinion est que c'est une confusion de mots d'appeler musique ce que les Chinois produisent au point de vue vocal et instrumental."

Il peut paraître osé de s'élever contre pareilles assertions, et cependant, je crois qu'elles ne sont pas absolument justes. Ce sont là jugements portés par des Européens, partant de leur point de vue européen et n'ayant guère entendu de musique chinoise. On ne peut pas procéder par méthode comparative; il n'est que trop vrai qu'elle est désastreuse pour cet art simple, simpliste même, mis en regard de notre superbe art musical. Je me range plus volontiers à l'avis

de l'Anglais Pery: "On ne peut apprécier la musique chinoise qu'après un séjour notable en Chine."

Au début de mon séjour là-bas, mes oreilles étaient encore trop européennes; cette musique me déroulait, et, pourquoi ne pas le dire, moi, comme tant d'autres, j'étais peut-être trop dédaigneux pour considérer de plus près un art diamétralement opposé au nôtre. Ce n'est qu'à la longue que notre oreille comme nos idées se modifièrent quel que peu. Il faut se faire Chinois avec les Chinois et Franz Liszt écrivait avec vérité dans son livre: Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie: "Deux races dont l'organisation musicale n'aurait aucune affinité l'une avec l'autre ne sauraient rien entendre à la musique l'une de l'autre."

C'est à tort qu'on croit généralement que la caractéristique de la mélodie chinoise consiste dans l'absence de la quarte et de la septième dans la gamme diatonique.

Il est sûr cependant que la quarte et la septième jouent un rôle beaucoup plus effacé que les cinq notes que l'on appelle avec raison les cinq tons fondamentaux:

fa—Kon, sol—Chang, la—Kio, do—ts'i, ré—Yu.

Le mi—pien-Kon et le si—Pien-ts' — n'arrivent qu'exceptionnellement; mais on trouve des chansons qui ont le mi (plus rarement le si) et d'autres plus rares qui ont le mi et le si.

La différence consiste surtout dans une autre conception de la mélodie, une autre marche de la voix; l'évolution du mélôs se base sur d'autres principes que chez nous. Le Chinois affectionne les intervalles de quarte et d'octave; l'imprévu des finales qui ne se résolvent pas sur la tonique; enfin, la prépondérance du rythme binaire très régulier entrecoupé par des syncopes.

Faudrait-il conclure avec un musicologue hollandais, M. H. van't Kruijs, que nous avons beaucoup à apprendre, beaucoup à puiser dans la musique chinoise? Je n'ai pas la compétence pour trancher cette question, et la laisse à de plus savants.

L'organe vocal des Chinois (et des Mongols) est plutôt déplorable. La voix est nasale (gutturale chez les Tartares), les sons ne sortent pas purs, le défaut de méthode rend leur façon de chanter réellement pénible. Ils s'appliquent à donner le plus d'intensité de son possible, même en fausset, et opèrent des chutes de voix qui donnent des crispations nerveuses lorsqu'on n'y est pas habitué. Enfin, sur la note finale, ils accusent une dépression allant glissant sur une série d'intervalles impossible à noter, car ce sont des "koma", se confinant bien souvent dans l'espace d'un ton.

La voix des femmes vaut un peu mieux que celle des hommes, mais ne passerait pas pour agréable parmi nous. Elles chantent toujours d'une manière plus languissante, retiennent le mouvement et ont une allure un peu traînarde. Soprani et contralti sont rares: les femmes ont généralement la voix mezzo-soprano. Chez les hommes les basses sont rares et la voix de ténor habituelle a peu de portée. Nos Chinois s'exercent, avec beaucoup de succès, à amplifier la force de leur fausset qui acquiert un développement étonnant.

Chose curieuse, nos Chinois du Nord s'occupent moins de la beauté du son que de la netteté du rythme. Cette insouciance se montre par leurs instruments à cordes. La table d'harmonie, dans nos contrées, est tout simplement une membrane faite de peau d'âne, ou de peau de serpent: c'est sur cette membrane que vient poser le chevalet également tendu des deux côtés. La caisse de résonance du violon est plus défectueuse encore: un simple tube de cuire ou de bois, ayant un diamètre d'un pouce et demi sur lequel on a tendu une membrane de peau de coq.

Pour conclure brièvement: C'est un art, à côté du nôtre, en dehors du nôtre même, et qu'on ne peut juger avec nos idées. Art pauvre sans doute, n'ayant guère évolué et offrant peu de diversité, mais un art tout de même et qui charme

(Suite à la 2ième page)

CHRONIQUE RELIGIEUSE ROME ET LE MONDE

LE R. P. VAN OOST AU COUVENT D'HOCHELAGA

Le R. P. Van Oost, de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, donnait l'autre soir, aux religieuses et aux élèves du couvent d'Hochelaga, une conférence des plus intéressantes, sur les missions chrétiennes de la Mongolie. Le Révérend Père choisit comme sujet: "La femme chinoise."

Dans un style original et imagé le zélé missionnaire fit connaître les mœurs et les usages du peuple chinois relativement à la femme depuis sa naissance jusqu'à sa mort, décrivant d'une manière pittoresque les cérémonies des fiançailles et du mariage.

La femme qui, dans notre pays, est considérée comme la reine du foyer, est traitée tout différemment là-bas. Tandis que la naissance d'une fille est accompagnée, ici, de vives réjouissances, elle est regardée, en Mongolie, comme un châtimement et un grand malheur.

Le Frère Térastien — né Siméon Fortin, directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse Sainte-Anne, Ottawa, est décédé hier. Son service et sa sépulture auront lieu mercredi.

Montréal, vraiment, n'aime pas les novateurs. Un Polonais, Martin Poneshal, à votre service, est notre dernière victime. Emule de Carrel, sinon disciple, il se présente vendredi soir au poste des pompiers de Verdun et, en homme sûr de son opération, il se précipite vers un chauffeur, un luisant couteau à la main — un bistouri ressemblant à un vulgaire couteau de poche — et va d'une main habile ouvrir les entrailles de notre contemporain.

Samedi, Poneshal est amené devant le magistrat et tente en un langage impossible — ces érudits! — de s'expliquer. Le tribunal, qui ne peut rien comprendre, envoie tout simplement le Polonais en prison où il subira un examen sérieux des bosses cranniennes.

En voilà encore un qui, après Sarah, nous traitera de sauvages!

Un société choisie était réunie samedi matin en Cour de Police autour de M. le magistrat Leet pour fêter les noces d'argent et un peu plus de notre concitoyen bien connu M. James O'Gara.

Il faut dire que M. O'Gara était pris par surprise ou plutôt il l'avait été quelques heures auparavant pour avoir volé \$2 de fer, la propriété d'un M. Miller.

— Combien de fois avez-vous été condamné? demande le juge. — Quatorze fois, je crois. — Nest-ce pas plutôt 31 fois? demande M. Leet, après avoir parcouru le casier tout noirci du prévenu. — C'est bien possible, je demande grâce: je suis le seul soutien de ma mère.

— Elle peut sans doute se passer de vous, car je vois que l'an dernier vous avez été condamné quatre fois, toujours pour ivresse. Un an cette fois. Et ainsi O'Gara courba la tête sous la trente-deuxième sentence, ayant oublié de sept le cycle de ses noces d'argent comme pensionnaire de l'Etat.

CHINOIS ET MONGOLS

(Suite de la 1ère page)

des millions d'hommes que, malgré tout, on ne peut sans injustice ranger au nombre des peuples non civilisés.

II. MUSIQUE MONGOLE.

Si nous trouvons quelques données au sujet de musique chinoise chez quelques rares auteurs, il n'en va pas de même pour ce qui regarde la musique des Mongols Ortos. Je n'ai trouvé que deux petits travaux: l'un traitant brièvement de la musique des Bouriates et paru en 1887 dans la "Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft", sous la signature de G. Stumpf; l'autre, publié par un professeur de l'université de Saint-Petersbourg, le docteur A. Rudner, qui donnait entre autres les chansons mongoles publiées par moi dans la revue ethnologique "Anthropos" de Vienne, et des chansons des Mongols d'Ourga et des Bouriates. Or, par les exemples donnés par ces deux auteurs je constate que les mélodies ortos sont absolument originales et empreintes de particularisme.

Pour juger d'une musique, il faut considérer attentivement les deux éléments constitutifs de cette musique: la ligne mélodique et le rythme, et en dégager les caractéristiques.

Ligne Mélodique.—La gamme mongole aux Ortos ne comprend que cinq notes: fa, sol, la, do, ré. C'est comme on voit, la gamme chinoise, sans l'adjonction des deux notes moins importantes mi et si. On voit tout de suite que cette gamme est pauvre, car avec ces notes il leur manque la quarte augmentée de la septième majeure, plus tous les demi-tons. D'après les musicologues, tels que Gevoert en Belgique, Vincent d'Indy en France et Hugo Riemann en Allemagne, cette gamme de cinq notes aurait été la gamme primitive de tous les peuples.

La pauvreté de cette gamme limitée oblige le chanteur à de grands écarts de voix pour varier sa ligne mélodique. C'est là ce qui fait une distinctive très caractéristique avec nos chansons populaires anciennes qui se meuvent dans les sonorités approchantes; avec le plain-chant qui, dans ses mélodies les plus belles a un ambitus très limité, je ne cite que la "Préface" et le "Pater" qui dépassent rarement l'intervalle de quinte. Or, parmi les chansons mongoles, celles qui embrassent une octave et demie sont nombreuses, et je connais telle mélodie qui comprend deux octaves plus un ton.

Cette chanson mongole est éminemment mélancolique; et cette tristesse provient non seulement de l'usage presque continu de la tierce mineure, mais encore et surtout du caractère paysagique de cette chanson. C'est le terroir, avec ses aspects morne et sauvages, c'est la nostalgie des grandes solitudes qui inspire le Mongol, et, inconsciemment peut-être, c'est ce qu'il chante dans son répertoire populaire. Plus sobre de lignes que la plupart des mélodies orientales, elle a donc une phononomie toute particulière; et qui n'échappera pas aux auditeurs.

Rythme.—Il faut diviser les chansons mongoles en anciennes et modernes; car leur allure rythmique diffère beaucoup. Dans les cantilènes de la première catégorie nous avons une succession de rythmes binaires et ternaires à intervalles irréguliers. Ce n'est pas le rythme de la poésie scandée, ce n'est pas le rythme prosodique ni même l'accent tonique. C'est donc un accent purement musical et non pas le rythme oratoire. L'accent du phrasé musical est considéré comme le seul facteur du rythme et il faut donc le chercher non dans les mots, mais dans les périodes mélodiques. Cette forme a cependant un relief suffisamment déterminé par les accents musicaux, par la correspondance rythmique des divers groupes, pour constituer non une mélopée vague, mais une mélodie.

Le rythme est coloré, il a de la souplesse et du caprice. Il a une certaine imprécision, cela se comprend et les Mongols en chantant accentuent la mélancolie du mélus en appuyant ici, en effleurant à peine là-bas. Il y a des notes qu'on dirait être des sanglots. Le temps de ces chants anciens est toujours lent.

Les chansons modernes sont empreintes de l'influence chinoise. La plupart des cantilènes de cette seconde catégorie peuvent s'écrire résolument en binaire, et en rythme régulier. L'enlèvement des Chinois, les relations plus suivies avec eux, l'attrait des comédies chinoises, des instruments à sonorités brèves sur restés absolument mongols pour la ligne mélodique, mais se sont divisés pour le rythme; et c'est là—les musiciens ne s'y trompent pas—un phénomène bien étrange.

Pour juger bien des chants mongols, il faut les entendre dans leur cadre, au milieu du steppe, parmi cette nature sauvage et triste qui les inspira. Les indigènes ont l'organe aussi désagréable que les Chinois des mêmes contrées, et il faut les faire bénéficier du recul pour apprécier leurs chants.

Cet article, assez long, ne constitue pas et ne peut constituer une étude; il y a une foule de détails techniques dans lesquels je n'ai pu entrer. Malgré cela, certains lecteurs trouveront peut-être qu'il y a des détails arides; et je m'en excuse en disant que l'exécution de ces chants leur fera comprendre ces quelques notes. Il faut que le missionnaire s'intéresse non-seulement aux peuples qu'il évangélise, mais aussi à tout ce qui les touche. La chanson, la musique redit si bien l'état d'âme, elle est la manifestation spontanée du sentiment. Comprendre la musique d'un peuple, l'aimer, c'est pénétrer dans l'intimité de ce peuple. Or, nous devons par vocation, nous incliner à gagner les cœurs. Et voilà pourquoi un missionnaire s'intéresse à tout ce qui charme ses enfants, voilà pourquoi aussi il veut essayer d'y intéresser les autres; car l'intérêt, c'est déjà un commencement de bienveillance; et Dieu sait si je voudrais conquérir à mes pauvres et chers chrétiens la bienveillance des cœurs généreux du Canada.

qui sait piger l'occase... J'savais ben qu'y aurait du populo pour écouter ce vieux zighe de Boyer; c'qu'il est rigolo. Je m'appelle l'avoir entendu y a quelque chose comme dix ans aux Quat'Zarts. Y avait là aussi Bonnaud et un p'tit nommé Baltha qui faisait l'arbi. J'vous en voyais ça qu'c'était tapé: Une, deusse, le midi bouge... Mais vrai j'me doutais pas ici que c'serait si bath! Y en a-t-y! y en a-t-y! d'ces autos! Mince alors!... Dire que j'pourrais en avoir un 'comme ça moi aussi à c'heure! C'est mêm' dans cette idée-là qu'j'étais v'n' chez les Canayens; j'm'avais mis dans l'choulot qu'les mille et les cent, on les ramassait à la pelle. Oui, mais v'en voir s'pléut; ici aussi faut travailler, si c'est pas malheureux! Du coup, pu personne; moi, j'ai un poil dans la main, c'est ça qu'est malcommode pour tourner... Alors à cause de ça, j'ramasse des bouts d'métoques, c'est moins fatigant... Chouette! en v'là un qu'est presque entier!... Peuh! c'est qu'un Peg-top!... Tant pis, l'vieux Jérôbam s'contentera de c'qui y a... N'empêch' que j'ai mont' de faire c'métier-là; j'os' pas dir' mon pays quand c'est qu'on m'demande. Je l'déshonore, mon pays... Y a pas, je m'dégoûte à des moments. Faud'a ben tout d'mém' qu'j'essayé d'boulinguer par là!... J'discent comm' ça qu'y faut des cultivateurs qu'que part par là dans l'Ouest... Non mais des fois, c'est à voir. Après tout, j'suis pas pu mauvais qu'un autre. Faut s'rendre justice... j'serais mêm' tout à fait bon sans cet' mauvais' flemme qui m'mang' le sang... Tiens! v'là qu'ça sort. Allons ouste! mon bonhomme, faut calter. Manquerait plus qu'y aurait par là des pays costauds qu' t'reconnaîtraient. L'pauv'naiss' pas, mais ça fait rien, faut pas leur faire affront... Pour copie presque conforme.

Joseph VAN OOST, Missionnaire de Schent aux Ortos.

LA VIE QUI PASSE

(Suite de la 1ère page)

tendres et délicates; de jolis noués de ruban, des fanfreluches de soie, de mignons hochets d'ivoire; un amas de lainages moelleux et douillet; et au milieu de tout cela, une petite tête ronde et rose, aux traits encore incertains où roulent à fleur de peau des yeux étonnés, des petits bras informés au bout desquels s'agitent des menottes potelées. Ce petit être encore inconscient, c'est la joie de toute la maison, c'est le point central vers lequel convergent toutes les attentions, toutes les sollicitudes, tous les espoirs d'avenir. Il rit; et son sourire est une éclosion de bonheur autour de lui: la jeune mère le couve des yeux; elle admire son trésor, son amour de bébé qui pour elle est plus que la vie, plus que tout. Aussi faut-il voir comme il est soigné, droloté; comme on écarte avec inquiétude de son berceau toute gêne, toute souffrance. Le cher petit égoïste attire tout vers lui, et il ne s'en doute même pas... Hélas! il est d'autres mères, d'autres berceaux aussi. Ils ne sont pas soyeux, pomponnés, ceux-là; de pauvres nids d'oiseaux miséreux où, sous des langes bien rudes, s'agitent de petites créatures vagissantes au teint blême, aux grands yeux creux tout cernés d'ombre, leur pauvre petit corps fiévreux tout secoué par les spasmes de la douleur. Ils ont des mères aussi ceux-là, des mères pour qui ils sont tout au monde, qui les aiment autant que les autres mères aiment les leurs, et qui, les yeux secs pour avoir trop longtemps pleuré, se désespèrent de leur impuissance. Ils ont une mère aimante, ces pauvres bébés; mais aussi une terrible marâtre, la pauvreté, qui règne en maîtresse à la maison et qui y introduit sa sinistre commère la maladie. On ne l'a pas invitée celle-là, mais elle s'est emparée du petit être et le torture jusqu'à en faire un petit squelette avant de l'abandonner à l'impitoyable faucheuse qu'est la mort.

Que faut-il pourtant pour chasser ces spectres lugubres et ramener la joie avec la vie au chevet des frères barcelonnets? Bien peu de chose à la vérité, mais ce peu est si difficile aux pauvres gens: du bon lait sain et des soins intelligents. Ces choses si simples pourtant, combien ne peuvent se les procurer, même au prix des plus héroïques sacrifices!

Et les mères fortunées, obéissant à ce sublime instinct qui les empêche de goûter pleinement leur bonheur si elles ne le faisaient un peu rayonner autour d'elles; les mères éprouvées qui gardent encore de cuisants regrets au fond de leurs cœurs inconsolés; de tendres jeunes filles, les mères de demain, dont l'âme s'est émue à la vue de douleurs qui peut-être seront bientôt les leurs, ont tendu la main à leurs sœurs malheureuses. Avec l'aide de ces vaillantes femmes qui ont pour elles-mêmes renoncé aux joies de la maternité et qui se sont faites les mères et les consolatrices de tous ceux qui souffrent et qui pleurent, elles ont fondé l'hôpital Sainte-Justine.

Aujourd'hui elles nous demandent notre appoint, notre participation — combien peu onéreuse! — à leur oeuvre d'amour et de charité. Saurons-nous refuser? Même jour. — Soliloque de l'In-désirable! ramasseur de bouts de cigares. (Débité et reproduit en véridique "Parisian French" quelque peu mitigé cependant pour la compréhension du lecteur).

10 heures du soir, devant le Monument National. Un individu sans âge à la barbe hirsute, débambule lentement, les yeux fixés sur le trottoir qu'il inspecte dans tous ses recoins. De temps à autre, il érase quelque chose à terre d'un vigoureux coup de talon. Le temps de dire oui! et le quelque chose qui est resté accroché à la semelle passe dans sa main et de là dans sa poche avec une merveilleuse prestesse. Tout en cherchant, il monologue: Y a pas à dire, j'ai-z-eu du flair de v'nir par ici à c'soir... C'est qu'méziage est un gars à la r'dresse

qui sait piger l'occase... J'savais ben qu'y aurait du populo pour écouter ce vieux zighe de Boyer; c'qu'il est rigolo. Je m'appelle l'avoir entendu y a quelque chose comme dix ans aux Quat'Zarts. Y avait là aussi Bonnaud et un p'tit nommé Baltha qui faisait l'arbi. J'vous en voyais ça qu'c'était tapé: Une, deusse, le midi bouge... Mais vrai j'me doutais pas ici que c'serait si bath! Y en a-t-y! y en a-t-y! d'ces autos! Mince alors!... Dire que j'pourrais en avoir un 'comme ça moi aussi à c'heure! C'est mêm' dans cette idée-là qu'j'étais v'n' chez les Canayens; j'm'avais mis dans l'choulot qu'les mille et les cent, on les ramassait à la pelle. Oui, mais v'en voir s'pléut; ici aussi faut travailler, si c'est pas malheureux! Du coup, pu personne; moi, j'ai un poil dans la main, c'est ça qu'est malcommode pour tourner... Alors à cause de ça, j'ramasse des bouts d'métoques, c'est moins fatigant... Chouette! en v'là un qu'est presque entier!... Peuh! c'est qu'un Peg-top!... Tant pis, l'vieux Jérôbam s'contentera de c'qui y a... N'empêch' que j'ai mont' de faire c'métier-là; j'os' pas dir' mon pays quand c'est qu'on m'demande. Je l'déshonore, mon pays... Y a pas, je m'dégoûte à des moments. Faud'a ben tout d'mém' qu'j'essayé d'boulinguer par là!... J'discent comm' ça qu'y faut des cultivateurs qu'que part par là dans l'Ouest... Non mais des fois, c'est à voir. Après tout, j'suis pas pu mauvais qu'un autre. Faut s'rendre justice... j'serais mêm' tout à fait bon sans cet' mauvais' flemme qui m'mang' le sang... Tiens! v'là qu'ça sort. Allons ouste! mon bonhomme, faut calter. Manquerait plus qu'y aurait par là des pays costauds qu' t'reconnaîtraient. L'pauv'naiss' pas, mais ça fait rien, faut pas leur faire affront... Pour copie presque conforme.

Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

Magasin à louer. Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

Magasins à louer. Coin Daniel et Boyer, deux magasins. Bon centre pour pharmacie, tailleur, etc. Voisin d'une banque, près église, école; \$20.00 par mois. S'adresser, 2634 Drolet.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

ELECTROLOGIERS. Electrotechniciens pour 8 appartements de \$10 en montant. Poèles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poèles à gaz pour tous les goûts. Charrette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

EMPLOI DEMANDE. Jeune homme, 24 ans, expérience de huit années dans travail de bureau, demande position, secrétaire ou assistant comptable; prendrait charge de correspondance. Très bonnes références. Boite 104 "Le Devoir".

GERANT. Personne compétente demandée pour prendre charge immédiatement comme Gérant de Ventes dans une Compagnie importante pour s'occuper d'une grande subdivision située sur la ligne des tramways et avec toutes les améliorations de la ville. Salaire, \$10,000.00 à \$15,000.00 par année pour personne ayant qualifications requises. Applications strictement confidentielles. S'adresser: Gérant de Ventes, Casier postal 321, Montréal. 90-3

JEUNES FILLES. On demande deux jeunes filles parlant le français et l'anglais pour servir aux tables de la salle à manger de la gare Bonaventure. S'adresser à M. James Robb, gérant du restaurant du Grand-Trois.

VOYAGEURS DEMANDES. On demande 2 voyageurs pour voyager dans l'est de Montréal, les personnes d'expérience et connaissant l'épicerie seules doivent se présenter. S'adresser à Patenaude, Larue, Carrigan Ltée, 246 rue Saint-Paul.

À LOUER. A LOUER. Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tant soit peu l'élevage de volailles: Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bal de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant, balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

À LOUER. Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

BUREAUX À LOUER. Il reste encore quatre bureaux à louer, \$15.00 par mois, avec usage de l'ascenseur. S'adresser à la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitées, 706 rue Sainte-Catherine Est.

LOGEMENTS À LOUER. Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

MAGASINS À LOUER. Coin Daniel et Boyer, deux magasins. Bon centre pour pharmacie, tailleur, etc. Voisin d'une banque, près église, école; \$20.00 par mois. S'adresser, 2634 Drolet.

RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de village. E. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

RESIDENCE D'ETE À LOUER. Pointe-aux-Trembles, maison meublée de 5 pièces, située sur le bord du fleuve, avec droit de grève. Garage. Endroit idéal pour le yacht. S'adresser, 121 rue du Convent. Tél. Westmount 1301.

À VENDRE. A VENDRE OU À LOUER. A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grande cave avec buanderie et cabinets de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et chassiss, ameublement complet y compris piano, terrain 50 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddeford Maine.

À VENDRE. Un engin à vapeur type Corlis, système à feu économique, 30 forces, avec bouillotte de 60 forces, en excellente condition, et pouvant porter 1000 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe.

À VENDRE. A vendre aussi un moteur à gaz ou à gasoline, de 5 forces, en bonne condition. Four information s'adresser TERRASSE CHOQUETTE.

Dans nos 3 annonces relativement à la Terrasse Choquette à Belœil Station, pour terrains, nous annonçons, s'adresser à Belgian Realty Limited, lorsque nous aurions dû écrire Belgian Realty Coy., laquelle compagnie n'existe plus. M. Alfred Cadieux restant le seul propriétaire.

VIEUX LIVRES RARES À VENDRE. L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

ELECTROLOGIERS. Electrotechniciens pour 8 appartements de \$10 en montant. Poèles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poèles à gaz pour tous les goûts. Charrette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est 721.

EMPLOI DEMANDE. Jeune homme, 24 ans, expérience de huit années dans travail de bureau, demande position, secrétaire ou assistant comptable; prendrait charge de correspondance. Très bonnes références. Boite 104 "Le Devoir".

GERANT. Personne compétente demandée pour prendre charge immédiatement comme Gérant de Ventes dans une Compagnie importante pour s'occuper d'une grande subdivision située sur la ligne des tramways et avec toutes les améliorations de la ville. Salaire, \$10,000.00 à \$15,000.00 par année pour personne ayant qualifications requises. Applications strictement confidentielles. S'adresser: Gérant de Ventes, Casier postal 321, Montréal. 90-3

JEUNES FILLES. On demande deux jeunes filles parlant le français et l'anglais pour servir aux tables de la salle à manger de la gare Bonaventure. S'adresser à M. James Robb, gérant du restaurant du Grand-Trois.

VOYAGEURS DEMANDES. On demande 2 voyageurs pour voyager dans l'est de Montréal, les personnes d'expérience et connaissant l'épicerie seules doivent se présenter. S'adresser à Patenaude, Larue, Carrigan Ltée, 246 rue Saint-Paul.

À LOUER. A LOUER. Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tant soit peu l'élevage de volailles: Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bal de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant, balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

À LOUER. Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

BUREAUX À LOUER. Il reste encore quatre bureaux à louer, \$15.00 par mois, avec usage de l'ascenseur. S'adresser à la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Limitées, 706 rue Sainte-Catherine Est.

LOGEMENTS À LOUER. Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

MAGASINS À LOUER. Coin Daniel et Boyer, deux magasins. Bon centre pour pharmacie, tailleur, etc. Voisin d'une banque, près église, école; \$20.00 par mois. S'adresser, 2634 Drolet.

RESIDENCE D'ETE. A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de village. E. H. Audette, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

RESIDENCE D'ETE À LOUER. Pointe-aux-Trembles, maison meublée de 5 pièces, située sur le bord du fleuve, avec droit de grève. Garage. Endroit idéal pour le yacht. S'adresser, 121 rue du Convent. Tél. Westmount 1301.

À VENDRE. A VENDRE OU À LOUER. A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grande cave avec buanderie et cabinets de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et chassiss, ameublement complet y compris piano, terrain 50 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddeford Maine.

À VENDRE. Un engin à vapeur type Corlis, système à feu économique, 30 forces, avec bouillotte de 60 forces, en excellente condition, et pouvant porter 1000 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe.

À VENDRE. A vendre aussi un moteur à gaz ou à gasoline, de 5 forces, en bonne condition. Four information s'adresser TERRASSE CHOQUETTE.

Dans nos 3 annonces relativement à la Terrasse Choquette à Belœil Station, pour terrains, nous annonçons, s'adresser à Belgian Realty Limited, lorsque nous aurions dû écrire Belgian Realty Coy., laquelle compagnie n'existe plus. M. Alfred Cadieux restant le seul propriétaire.

VIEUX LIVRES RARES À VENDRE. L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS. BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY L.L.B. Avocat et Procureur. Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques. Chambre 44.—Montréal.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR. Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

LAMOthe & TESSIER, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.

GUY VANIER, B. A., L.L.L. AVOCAT. 67, rue Saint-Jacques.—Chambre 78. Tél. Main 2632.

NOTAIRES. GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30, Saint-Jacques. Bs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

DIVERS. UN LOT POUR \$100. \$100 retient un lot de 2,500 pieds carrés, avec des paiements des plus faciles; avec droit pour payer avec les meilleures conditions. Ecrire, Casier No 103 "Le Devoir", MacDonald.

OCCASION EXCEPTIONNELLE DE SE FAIRE UNE BELLE POSITION. Nous allons monter quelques personnes dans un commerce lucratif; ni capital, ni expérience nécessaire. Nous vous garantissons \$75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chapelin & Robertson, boîte 296, Chicago, Ill.

SERRURES. Clefs, serrures. Spécialité: décapage de clefs. Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

AVIS. Demande a été faite à la corporation de la Cité de Montréal pour permission d'ériger un clos de bois et charbon, foin et grains, sur le lot numéro cadastra 1712 du quartier Saint-Henri, No 2112 rue Saint-Jacques. J. H. Boyer, No 2033 rue Saint-Jacques. Montréal, 18 avril 1914. 90-2

HOTELS. L'Hôtel des Voyageurs. LE ROYAL GEORGE. 9 et 11 rue Desjardins, (en face de l'Hôtel de Ville), Québec, Chambres \$1.00 à \$2.00. Plans européens et américains. J. O. OCTEAU, Prop.

HOTEL RIENDEAU. Le Rendez-vous des Canadiens-Français. 55-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

VICTORIA HOTEL. Québec. H. Fontaine, Prop. Prix américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

Restaurant et Café. Edifice La Sauvegarde. Coin Notre-Dame et St-Vincent. Repas pour hommes 40c d'affaires à Et à la Carte. EXCELLENTE CUISINE SERVICE PARFAIT.

SUR LA RIVE SUD. LES MUNICIPALITES S'ORGANISENT POUR ASSURER LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'EGOUTS COMMUN.

LES différentes municipalités de la rive sud de Saint-Laurent s'organisent pour préparer la construction d'un système d'égouts riviérains.

Dans nos discours le député a déclaré que le ministre Boyden était prêt à dépenser \$75,000, pour la construction de l'égout principal sur la ferme du gouvernement, et \$50,000 pour la construction d'une nouvelle route. Plusieurs orateurs parlèrent en faveur du projet.

MEDECINS. Dr. M. LEMOYNE. 257 SHERBROOKE EST (près Saint-Denis). Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Dr. J. N. CHAUSSE. SPECIALISTE: Voles arthritiques, maladies de la peau. Heures: 12 à 2 p. m. à 8 p. m. Tél. Saint-Denis, 4826, 1333 Ave. Desjardins, coin Mont-Royal.

Docteur A. DESJARDINS. Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 523 Saint-Denis, (en face du carrefour Saint-Denis).

Dr Ernest Charron. CHIRURGIEN-DENTISTE. (44 rue Saint-Denis. Près de l'Université Laval).

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS. De GASPE BEAUBIEN. Ingénieur - Conseil. Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs - géomètres. Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES. LAFRENIÈRE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis, Tél. Est, 877 523 Lafontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES. ACHILLE DAVID. Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell Est 1710. Résidence. Tél. Est 2782.

FAITS-MONTREAL

DIMANCHE TRAGIQUE

DEUX DRAMES SE SONT DEROLÉS HIER CHEZ LES POLONAIS. — UNE FEMME TUÉE PAR SON MARI. — UN BLESSE.

DEUX VIEILLARDS SURPRIS PAR LE FEU DANS LEUR LIT ECHAPPENT A LA MORT.

UN POLICIER SE BRULE LES MAINS

La fête de la Quasimodo a été célébrée de triste façon dans la colonie polonoise de Montréal: une femme a été tuée d'un coup de revolver, son mari a été arrêté pour ce crime. Un homme a été blessé à la Pointe Saint-Charles et son assaillant est encore au large. Une trentaine d'autres citoyens d'origines polonoise et russe ont été arrêtés sous différents chefs d'accusation.

L'accusation la plus sérieuse est portée contre Anthony Herman, pour le meurtre de sa femme. L'accusé, ainsi que plusieurs témoins, prétend que la femme a été tuée par accident.

Le capitaine Turner, du poste de la rue Frontenac, fut averti vers 3 heures hier après-midi qu'une femme avait été blessée au No 155 de la rue Brown. Toute la journée il y avait eu du tapage parmi les Polonais et les Russes du quartier, et le capitaine partit avec une forte escouade. Ils trouvèrent Mme Herman sur un lit gravement blessée. La maison était remplie de Polonais et de Russes, mais pas un seul ne put se faire comprendre en français ou en anglais. Un médecin fut aussitôt appelé qui fit transporter la blessée à l'hôpital Général. Le capitaine Turner avertit le bureau des détectives qui commença les recherches.

Les détectives Charbonneau, Brabant, Gorman et Crowthers ne purent presque rien obtenir des gens à demi-ivres qui se trouvaient dans la maison. Ils apprirent cependant qu'il y avait eu querelle entre les époux Herman. Le mari avait disparu.

Les détectives Crowthers et Gorman se rendirent à l'hôpital Général pour obtenir des informations auprès de la victime; à son chevet ils trouvèrent le mari qui fut mis sur le champ en état d'arrestation. Il admit que sa femme avait été blessée par lui, mais accidentellement. Il avait un revolver à la main quand il y avait eu querelle et il l'aurait fait partir au coup.

Vers 6 h. 45, hier soir, le magistrat Lect, averti de la condition critique de la femme, se rendit à l'hôpital pour prendre une déposition "ante mortem". Lorsqu'il arriva, la femme avait cessé de vivre.

La balle avait traversé l'abdomen du côté droit, au côté gauche.

A part Herman, trois autres Russes, qui avaient été témoins de l'affaire, ont été écroués au poste.

LES CAPITAUX BELGES

TRAVERSER PLUS DIFFICILEMENT L'OCEAN POUR REPOUDRE AUX NOUVEAUX PROJETS DE NOS INDUSTRIELS. ON FAIT PLUTOT DES PLACEMENTS SUR LES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT.

"On n'est pas très enthousiaste à Bruxelles, de ce temps-ci", faisait remarquer M. H. Biermans, directeur-gérant de la Belgo-Canadian Pulp and Paper Co., au cours d'une entrevue, samedi.

M. Biermans arrive d'un voyage d'affaires sur le vieux continent, et a trouvé la capitale belge, qui avait souscrit libéralement pour l'exploitation de la pulpe à Shawinigan, circospecte et hésitante.

Naturellement, notre situation financière pour le développement de l'industrie du papier a été complétée l'année dernière quand le succès a couronné notre émission de 8,000,000 de francs à 5-1/2 pour cent, de coupons au pair", a ajouté M. Biermans.

Nous avons d'autres projets en vue, mais il était inutile de suggérer rien de neuf à Bruxelles. Les banquiers ne voulaient même pas en entendre parler, et nous ont laissé discuter seuls les mérites et les conditions des nouvelles propositions. L'argent est serré et la confiance quelque peu compromise. Les emprunts du gouvernement se font actuellement sur une base de 5-1/2 pour cent, et les capitalistes placent leur argent sur ces émissions."

M. Biermans a quitté Montréal samedi soir pour Shawinigan. Des progrès satisfaisants ont été obtenus de l'agrandissement de l'établissement. Le nouveau département de sulfite d'une capacité de 50 tonnes par jour sera prêt vers octobre ou novembre. Les nouveaux moulins à papier d'une capacité de 60 tonnes seront en fonctionnement vers le mois de mars de l'an prochain. La production du papier est actuellement de 120 tonnes par jour et quand les nouvelles machines seront en opération, le moulin sera l'un des plus considérables de tous les établissements privés qui font la fabrication du papier à imprimer.

Le lieutenant Bellefleur a dû tenir des hommes en permanence dans les rues, hier soir, prêts à toute éventualité tant l'excitation régnait dans la colonie polonoise de la Pointe Saint-Charles.

An village de Turcot, un Polonais a reçu un coup de couteau dans le dos, au No 17 rue Victor Hugo; le blessé a été transporté à l'hôpital Western; la blessure n'est pas grave; son agresseur est connu mais il n'est pas arrêté.

Cinq autres Polonais, dont l'un était armé d'un revolver, ont été arrêtés pour tapage nocturne. Le lieutenant Collins du poste No 28 et les constables Renaud et Desroches.

Dans ce quartier là également les Polonais ont donné beaucoup de fil à retordre à la police.

BRULE PAR UNE LAMPE.

Le policier Henri Poirier, de la station de la rue Youville est à l'hôpital souffrant des suites de brûlures reçues à sa chambre, 642 Beaubien, samedi soir. La lampe qui éclairait l'appartement fit explosion et c'est en voulant éteindre les flammes que Poirier se brûla les bras, les mains et le visage. Il devra chômer pendant plusieurs jours.

VIEILLARDS EN PERIL

Deux vieillards, les époux Donaldson, l'un sourd et l'autre souffrant de rhumatisme, faillirent être asphyxiés hier soir, vers six heures, à leur logis, 335 rue Madeleine.

Le couple était au lit quand la femme s'aperçut que de la fumée venait de la cuisine et cria à son époux d'aller voir où pouvait bien être l'incendie. Il se leva, courut sonner l'alarme et revint aussitôt retrouver son épouse qui cherchait son chemin, avec peine, dans la fumée acre; il eut juste le temps de la descendre dans la rue. Les pompiers arrivaient alors et purent, en moins de vingt minutes,

éteindre les flammes. Les dégâts confinis à la cuisine peuvent s'évaluer à \$200. L'origine de l'incendie est inconnue.

L'INTELLIGENCE DES BETES.

Un chien du nom de Carlo a suivi jusqu'aux portes de la mort son maître, John Fitton, 22, 9ième avenue, Lachine.

Fitton partait de chez lui avec son chien, samedi matin vers les sept heures, disant qu'il allait au travail.

Mais comme Carlo revenait vers les 8 heures 30, en aboyant et en sautant, Mme Fitton comprit qu'il était arrivé quelque chose à son mari. Elle alla chercher son fils, Walter, qui est à l'emploi de la maison Allis-Chalmers, et tous deux partirent à la suite du chien. L'animal les conduisit au fleuve où son maître était tombé, et sauta lui-même dans l'eau. On comprit alors qu'accident était arrivé. Malheureusement le cadavre ne put être repêché.

John Fitton était bien connu à Lachine, et sa disparition tragique est vivement regrettée. La famille éprouvée a reçu de nombreuses sympathies. Fitton était malade depuis le Noël dernier.

LES SECOURS AUX TERRENEUVIENS.

La somme de \$1,000,000 sera nécessaire pour venir en aide aux 1,200 veuves et orphelins, laissés sans soutien par la terrible tempête du mois dernier.

Montréal a commencé à donner la preuve de sa générosité et la liste des donateurs vient de s'augmenter de la Y. M. C. A., laquelle a fait parvenir au lieutenant-colonel Remouf un chèque de \$400.

BOUGES VIDE

La police des moeurs a fait, hier, deux descentes dans des tripots chi-nois au Nos 14 et 30 Lagachetière ouest; 24 joueurs ont été arrêtés.

UN ENFANT ECHAPPE A LA MORT

Un garçonnet de six ans, Napoléon Grammont, 2805 rue Saint-Dominique, a échappé à la mort comme par miracle, en tombant d'un deuxième étage dans une cour. C'est le père qui, averti de l'accident par les cris de l'enfant, courut le ramasser. L'ambulance de l'Hôtel-Dieu fut ensuite mandée d'urgence. L'enfant souffre de blessures au visage que l'on croit peu graves. Une opération cependant sera peut-être nécessaire.

BONNE CAPTURE.

Un nommé Nicola della Icono, 25 ans, a été arrêté, hier soir, par les détectives Tierney et Forget, au No 145 Conway.

Cet homme est accusé du meurtre d'un compatriote, Giovanni Dattola, qu'il aurait tué au sujet de la fille de ce dernier; le crime a été commis à Brooklyn, il y a trois semaines.

Deux agents de la sûreté de New-York étaient venus à Montréal, demander à notre Sûreté de rechercher cet Italien.

Della Icono comparaitra ce matin devant le commissaire en extradition, M. Choquet, et il sera immédiatement renvoyé à New-York, s'il ne combat pas l'extradition.

M. MAYRAND EST ELU

Le secrétaire de la ville a reçu en outre une communication de M. le juge Beaudin, samedi, lui annonçant que M. Georges Mayrand, ancien échevin du quartier Delormier est réélu par une majorité de 13 voix; M. Mayrand a perdu quatre voix au recomptage.

Les cloches dans la tempête

Hou ! Hou ! Hou ! Dig dig don. Mystérieux dialogue du vent et des cloches dans le soir ! Les petites filles ne comprennent guère le sens de cet entretien, mais elles devinent que des choses très puissantes et très inconnues tombent sur elles, alors que la nuit tombe.

Hou ! Hou ! Hou ! Le vent arrive du grand large; il a bouleversé la mer, soulevé les vagues, et il s'enfonce dans les rues, tour et dérangé les arbres, cri et gémissement des cheminées; on dirait qu'il rôde autour de la maison, qu'il veut y pénétrer; il heurte aux carreaux, met le doigt à la serrure; c'est un siège en règle.

Les petites filles se disent que le toit est solide, que les portes tiennent bon, que les vitres elles-mêmes, si fragiles, ne céderont pas. Les joloux rideaux à fleurs roses, tirés l'épouvante de la nuit les protégent contre l'effroi du spectacle. Pourtant il y a l'écho du vent et des coups de vent qui se font entendre par l'écran noir de laquelle les branches dénudées du noyer se tordent comme des bras gigantesques et douloureux. Si les petites filles avaient lu Dante, elles songeraient à ses désespérés.

Ainsi des mains aimantes ont mis des rideaux roses entre la nuit et l'enfant; avec les barrières fleuries de leur tendresse, les bons parents ferment l'horizon des petits. Mais ils ne peuvent empêcher qu'il se dessine des écheancures... Hou ! Hou ! Hou ! Des formes remuées dans l'ombre; ce ne sont que des branches du noyer!...

Tout ce fracas n'agit pas une feuille de papier ni un cheveu de poupée dans la chambre. Le bon feu brûle, la lampe éclaire le décor paisible. Sur une table, les livres et les devoirs de la petite écolière; des abrégés de l'histoire sainte et de l'histoire profane, où l'enfant aime à lire déjà les grandes leçons divines et humaines. Des joloux sont alignés le long des murs. Les cloches retentissent toujours dans la nuit. Le vent pleure, elles chantent. Il se lamente, elles exultent. On les croirait lumineuses dans les ténèbres où le vent gémit. Il se plaint, elles le consolent. Il crie sa détresse, elles affirment la sérénité.

Par l'échancrure noire et profonde, à travers la fente d'un nuage, une petite réverbère contemple une étoile...

Lucie-Félix-Faure GOYAU.

ROOSEVELT UNIVERSITAIRE

(Service de la Presse Associée) Washington, Penna., 20. — Toute une sensation a été créée par la nouvelle que l'ex-président Roosevelt accepterait la présidence du collège de Washington et Jefferson, à son retour du Brésil. Le départ inattendu du président actuel, le docteur James D. Moffat, fait le sujet de toutes les conversations et les autorités du collège sont muettes comme carpe.

AFFAIRES MUNICIPALES

MM. AINEY, COTE, HEBERT ET McDONALD SONT ELUS OFFICIELLEMENT. — M. ARMAND MALO CONTESTE. — M. BECK PERD SON POINT. — BANQUET AU COMMISSAIRE HEBERT.

M. Mayrand est déclaré élu par une majorité de 13 voix; mais son adversaire, M. Armand Malo, ne veut pas le laisser prendre son siège. Il annonce son intention de contester l'élection devant les tribunaux, alléguant qu'il a été commis des irrégularités et des illegalités au bénéfice de M. Mayrand.

Me Chassé occupe pour M. Malo avec M. L.-J. Bisailon, comme conseil, et Me Rodolphe Monty est l'avocat de M. Mayrand.

M. BECK PERD SON POINT

M. Beck a perdu un point dans le procès que lui intente le notaire Morin, ancien échevin, à propos d'un article publié dans le *Beck's Weekly*. M. Beck voulait aller en appel sur un banquet qu'il avait refusé de faire à Charbonneau.

M. Beaudin, devant qui se plaident la requête en appel, a cru qu'elle n'avait pas sa raison d'être. M. Beck se plaignait de ce que M. Morin n'avait pas produit les passages de l'article où il est visé tout en ayant indiqué cependant le numéro du périodique.

BANQUET AU COMMISSAIRE HEBERT

M. E.-Napoléon Hébert sera l'hôte d'honneur d'un banquet qui aura lieu au Viger, le 14 mai; ce banquet est organisé par le club Champêtre dont M. Hébert est le président.

On croit qu'il y aura, en tout, cinq cents couverts.

SALUT AU MAIRE

La garde Duvernay, commandée par le major Dagenais, est allée, hier, saluer le nouveau maire. Aussitôt que les curieux virent dans quelle direction elle allait, une foule s'assembla à la porte de M. Martin, après que les tambours eurent battu au champ. M. Martin ouvrit sa porte et la garde lui présenta les armes. Le maire remercia M. Dagenais et ses guerriers de cette manifestation et félicita la troupe de son maintien militaire.

M. LIMOGES SE DESISTE

Grâce au désistement de M. Limoges, qui a fait déclarer par son avocat, samedi matin, qu'il n'avait pas l'intention de persister dans sa demande de recomptage, MM. Ainey, Côté, Hébert et McDonald sont élus commissaires de la ville de Montréal. Ils ont tenu leur première assemblée, samedi, ils se réuniront de nouveau demain, officiellement cette fois, pour préparer les rapports les plus urgents à être soumis à la réunion du conseil fixée pour mercredi.

UN DRAME DE LA FOLIE

UNE MERE TUE SA FILLE A CEUX DE HACHE, A HULL, ET TENTE ENSUITE DE S'OTTER LA VIE. — LA MALHEUREUSE NE SE SOUVIENT DE RIEN.

Ottawa, 20. — Devenue subitement folle, Mme Placide Massie, demeurant à l'angle des rues Dollard et Alfred, a tué sa fille au cours de l'après-midi de samedi dernier à l'aide d'une hache.

Vers une heure et quart, d'après le témoignage de Mme Vézina, demeurant en face du domicile des Massie, Mme Massie appela sa fille pour venir dîner. Celle-ci était à peine rendue dans la pièce où se trouvait sa mère, que cette dernière, brandissant une hache, frappa par trois fois sa fille à la tête.

Aux cris poussés par celle-ci, M. Félix Charron, voisin de la famille Massie, pénétra dans la pièce. Mme Massie, le voyant venir à elle, commença alors à se frapper elle-même à l'aide de la hache qu'elle tenait toujours dans ses mains. Ce n'est qu'après une lutte de quelques instants que M. Charron, aidé d'une autre personne, parvint à lui arracher son arme.

Mme Massie paraissait complètement folle. Elle fut cependant immédiatement transportée par la police dans une des cellules de la prison.

A la question que lui posa quelqu'un: — Vous rappelez-vous avoir battu votre fille samedi dernier? Elle déclara hier: — Non, je ne l'ai pas battue; j'aime bien trop mon enfant.

Mlle Marie Massie, la victime, devait se marier à l'autonne, avec un M. T. Desmarais, de Hull. Mme Massie était très opposée à ce mariage. On croit que la perspective de cette union a été pour beaucoup dans le subit dérangement mental de Mme Massie.

Bien que celle-ci, revenue peu à peu à son état d'esprit normal, demande pourquoi elle est incarcérée, on s'efforce de la tenir dans l'ignorance de la terrible tragédie de samedi dernier.

COURRIER DE FRANCE

Paris, 20. — Une dépêche de Bruxelles annonce la mort de M. Thys, président de la Banque des ports et dépôts, qui a succombé à une embolie au coeur.

Paris, 20. — Une escadrille d'aériens va se rendre de Reims à Poitiers pour assister aux tirs d'artillerie.

Paris, 20. — Deux bataillons de zouaves vont s'embarquer à Tunis pour Marseille. Ils seront ensuite dirigés sur Paris.

Paris, 20. — Une dépêche d'Amsterdam dit que la municipalité de cette ville a donné hier un grand banquet en l'honneur des délégués de la municipalité parisienne.

Eze-les-Pins, 20. — M. Poincaré rentrera à Paris mardi pour y recevoir les souverains anglais. Le 26 avril, il votera et il rentrera ensuite à Eze-les-Pins, où il restera jusqu'au 14 mai.

Paris, 20. — M. Arthur Meyer, directeur du journal le "Gaulois", qui est âgé de 70 ans, vient d'écrire une pièce intitulée: "Ce que l'on devrait cacher".

Plusieurs directeurs de théâtre pensent déjà donner cette pièce, qui a été écrite avec beaucoup d'esprit. La vie de M. Meer a été remplie d'incidents qui expliquent en quelque sorte le titre de la pièce.

Paris, 20. — La Société française de géographie a fait remettre au contre-amiral Robert E. Perry une médaille d'or grand module.

Paris, 20. — Aux prochaines élections, le comte Jean de Castellane ne posera pas sa candidature dans la circonscription d'Aurillac et abandonne la place à un marchand de bestiaux de la localité. C'est le mauvais état de santé de sa femme qui l'aurait poussé à agir ainsi.

Paris, 20. — Une dépêche de Marrakech dit qu'on a inauguré dans cette ville la première justice de paix. Le sultan, les caïds et les consuls étrangers étaient présents.

Paris, 20. — Le tribunal de commerce a prononcé aujourd'hui la dissolution de la société du théâtre de l'Odéon. Il a accordé à M. Antoine le bénéfice de la liquidation judiciaire.

Quimper, 20. — Dans une lettre pastorale, l'évêque de Quimper recommande aux catholiques de voter pour les partisans de la loi de trois ans, de la reprise des relations avec le Vatican, de la liberté de l'enseignement et de la révision des lois relatives aux questions religieuses.

UN SUCCES MAGNIFIQUE

LA SOIREE DE GALA AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION DES GARDES-MALADES VILLE-MARIE A RAPPORTE UN BENEFICE DE TREIZE CENTS DOLLARS

La soirée de gala donnée au bénéfice de l'Association des Ville-Marie a remporté un succès magnifique. La salle était remplie d'une foule aimable, et nous pouvons dire que la meilleure société montrealaise avait répondu à l'appel des organisatrices de cette fête brillante. Les parties de cartes, des plus animées, furent récompensées de prix superbes. L'orchestre a exécuté un joli programme musical.

Le résultat financier dépassera la jolie somme de treize cents dollars, et nous croyons que c'est là un succès sans précédent pour une partie de cartes. Nous en félicitons chaleureusement les organisatrices, Madame Bruchési, la présidente, et Madame Israël Tarie, la secrétaire, qui ont déployé un zèle extraordinaire, bien secondées d'ailleurs par Mesdames Arthur Tourville, Armand Lalonde, Milton Macdonald, Albert Dupuis, Tancredi Leduc, Louis Bourgeois, J. A. Naud, René Bauset, Mlle Young au comité des rafraichissements, et Mlle Huguenin et Biron au comité des fleurs.

Ces dames étaient aidées par tout un essaim de jeunes filles charmantes et distinguées qui vendirent fleurs et rafraichissements avec zèle et entrain.

Les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu et d'autres hôpitaux apportèrent à cette fête leur concours gracieux. Une partie de la somme recueillie dans la soirée du 14 avril sera consacrée au paiement de la dette de l'Association, et le reste de l'argent assurera le succès de l'oeuvre pendant quelque temps. Cette soirée a magnifiquement prouvé en quelle sympathie la publicité de la Ville-Marie, et nous savons que dorénavant sa protection généreuse sera largement accordée à cette oeuvre philanthropique et nationale.

Le comité d'organisation dresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé au succès de la fête, notamment à la maison Charret qui s'était chargée de la décoration de la salle, à la maison Valiquette, à la maison Leroux, Daignault et Braut pour tables et chaises, à M. Bernadet, surintendant des parcs, pour l'envoi de palmes, au sergent Bruneau, pour services exceptionnels, à tous les donateurs de prix, rafraichissements, etc. Prière aux personnes qui ont pu encore rendre compte de leurs billets de s'acquitter au plus tôt de ce devoir.

M. BORDEN EN VIRGINIE

(Service de la Presse Associée) Hot Springs, Va., 20. — M. Robert L. Borden, premier ministre du Canada, était de passage hier au vieux manoir Massie, l'un des plus historiques de la Virginie, où M. W. H. Massie lui a montré le parchemin sur lequel se trouvent le contrat et l'acte de vente de la propriété actuellement à l'un de ses ancêtres, et la signature de George III. Cette propriété est toujours demeurée celle de la famille Massie depuis la donation.

M. et Mme Borden ont pris le dîner avec la famille Massie.

ACCUSATION RENVOYEE

(Service de la Presse Associée) Hamilton, 20. — Le magistrat Feys a acquitté ce matin l'agent de police Albert Johnston, en déclarant que la jeune fille qui l'avait accusé d'une action infamante, étant plus qu'un âge et que partant elle avait causé son propre malheur, il ne pouvait faire autrement que de renvoyer le prisonnier.

Les parents de la plaignante lui tournant alors le dos, déclarèrent à leur tour qu'ils ne voulaient pas d'un tel déshonneur chez eux.

Johnston pensionnait chez ses parents.

LES SORCIERS EN SARDAIGNE

(De notre correspondant) Milan, 20. — Il s'agit en ce moment aux Assises de Sassari, Sardaigne, le procès de plusieurs femmes accusées d'avoir escroqué pour plus de deux millions de dollars au moyen d'une prétendue sorcellerie.

Quatre-vingts victimes ont rendu témoignage. L'une d'elles, un ancien gouverneur de prison menacé de renvoi à la suite de l'escroquerie d'un prisonnier, a déclaré qu'il avait dépensé toute sa fortune pour la capture du fugitif par les prétendues sorcières qui devaient le faire arrêter par les esprits sur la montagne.

UN NAVIRE POUR LES MISSIONS

(Service de la Presse Associée) Collingwood, Ont., 20. — Madame Watts et son fils viennent de donner un navire au pasteur C. I. Whittaker, missionnaire protestant chez les Esquimaux. Le navire se rendra par chemin de fer jusqu'à Athabaska Landing, de là il continuera par eau jusqu'à l'île Hechell, sur le fleuve Mackenzie. Le bateau sera baptisé du nom d'"Aleoone" (La Torche).

SON PETIT GARÇON SE MOURAIT

ELLE LUI DONNA "FRUIT-A-TIVES" ET LUI SAUVA LA VIE

Campbellville, Ont., 5 mai 1913. "Notre petit garçon, Lawrence, souffrait terriblement d'indigestion chronique, et le médecin ne croyait pas qu'il pût se réchauffer. Il commença par avoir mal à la bouche, puis à la gorge, et d'autres douleurs. Rien de ce qu'il mangeait n'était absorbé ou transformé. Il pleurait constamment et la vie lui était un supplice. Mon mari avait déjà pris "Fruit-a-tives" pour la digestion, et en avait retiré de grands bénéfices. Je pensai alors que ce qui lui avait fait du bien auparavant pourrait le soulager notre enfant. Nous essayâmes "Fruit-a-tives" donnant à Lawrence une 1-2 tablette à la fois, et le résultat fut merveilleux. Aujourd'hui, il incarne la santé, et est parfaitement bien."

M. VANFLEET

506 la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

UN SUCCES MAGNIFIQUE

LA SOIREE DE GALA AU BENEFICE DE L'ASSOCIATION DES GARDES-MALADES VILLE-MARIE A RAPPORTE UN BENEFICE DE TREIZE CENTS DOLLARS

La soirée de gala donnée au bénéfice de l'Association des Ville-Marie a remporté un succès magnifique. La salle était remplie d'une foule aimable, et nous pouvons dire que la meilleure société montrealaise avait répondu à l'appel des organisatrices de cette fête brillante. Les parties de cartes, des plus animées, furent récompensées de prix superbes. L'orchestre a exécuté un joli programme musical.

Le résultat financier dépassera la jolie somme de treize cents dollars, et nous croyons que c'est là un succès sans précédent pour une partie de cartes. Nous en félicitons chaleureusement les organisatrices, Madame Bruchési, la présidente, et Madame Israël Tarie, la secrétaire, qui ont déployé un zèle extraordinaire, bien secondées d'ailleurs par Mesdames Arthur Tourville, Armand Lalonde, Milton Macdonald, Albert Dupuis, Tancredi Leduc, Louis Bourgeois, J. A. Naud, René Bauset, Mlle Young au comité des rafraichissements, et Mlle Huguenin et Biron au comité des fleurs.

Ces dames étaient aidées par tout un essaim de jeunes filles charmantes et distinguées qui vendirent fleurs et rafraichissements avec zèle et entrain.

Les gardes-malades de l'Hôtel-Dieu et d'autres hôpitaux apportèrent à cette fête leur concours gracieux. Une partie de la somme recueillie dans la soirée du 14 avril sera consacrée au paiement de la dette de l'Association, et le reste de l'argent assurera le succès de l'oeuvre pendant quelque temps. Cette soirée a magnifiquement prouvé en quelle sympathie la publicité de la Ville-Marie, et nous savons que dorénavant sa protection généreuse sera largement accordée à cette oeuvre philanthropique et nationale.

Le comité d'organisation dresse ses sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé au succès de la fête, notamment à la maison Charret qui s'était chargée de la décoration de la salle, à la maison Valiquette, à la maison Leroux, Daignault et Braut pour tables et chaises, à M. Bernadet, surintendant des parcs, pour l'envoi de palmes, au sergent Bruneau, pour services exceptionnels, à tous les donateurs de prix, rafraichissements, etc. Prière aux personnes qui ont pu encore rendre compte de leurs billets de s'acquitter au plus tôt de ce devoir.

PROCLAMATION

ELECTIONS MUNICIPALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour les charges de Commissaires de la Cité de Montréal, en ce lieu LUNDI le 6 avril courant, une demande de décompte a été faite et accordée.

Attendu que ce décompte qui avait été commencé devant le Juge en Chef a été discontinué du consentement unanime de tous les intéressés. Je proclame par conséquent d'examens finaux des votes ont obtenu la majorité des votes donnés, à savoir:

JOSEPH AINEY, THOMAS COTE, E. NAPOLEON HEBERT, DUNCAN McDONALD, L.-O. DAVID, Officier-rapporteur, Hôtel de Ville, Montréal, 18 avril 1914.

DÉPÊCHES MONDIALES

RÉSUMÉ TÉLÉGRAPHIQUE

IVROGNE HOMICIDE

Saint-Jean, N.B., 20. — On a appris ici les détails d'un double meurtre et d'un suicide qui se sont déroulés à Protectionville, près de New-Castle, sur la rive nord du Nouveau-Brunswick.

Alfred E. Mullin, 3 ans, et John H. Mullin, cinq ans, ont été tués par Park Sobey, 23 ans, qui s'est ensuite donné la mort.

Sobey buvait depuis quelque temps. Il était rentré en ville avec Neil Mullin, père des petites victimes. Mullin avait apporté du bonbon pour ses enfants. Il le leur donna et alla dans la cour où il avait laissé Sobey pour détailler les chevaux.

Les enfants vinrent offrir du bonbon à l'ivrogne, mais il tomba dessus sans cause, à coup de hache, et les tua tous les deux. Il entra ensuite dans la maison et essaya de tuer Mme Mullin. Celle-ci réussit à se sauver. Enfin, il se mit à la recherche de Mullin et l'attaqua avec la hache, mais le fermier parvint à se défendre et Sobey prit sa fuite du côté du bureau de poste. Là il réussit à se procurer un fusil et il partit dans la direction de sa cabane située au milieu des bois. Cependant, Mme Mullin se rendant compte de ce qui venait de se passer donna l'alarme. On se mit à la recherche du meurtrier, mais quand on pénétra chez lui, il s'était donné la mort.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 2478. — Samuel Solomone, demandeur, vs. O. Gabriel et Cie, défendeurs.

Le 20me jour d'avril 1914, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 16 rue Saint-Jérôme, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et articles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. THOMAS N. PROULX, H.C.S. Montréal, 20 avril 1914.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 2478. — Samuel Solomone, demandeur, vs. O. Gabriel et Cie, défendeurs.

Le 20me jour d'avril 1914, à 10 heures de l'avant

POLITIQUE ETRANGERE

LA SITUATION S'AGGRAVE

Avant de saluer le drapeau américain, le dictateur Huerta demande des garanties écrites que le président Wilson refuse catégoriquement. — M. Wilson demandera au Congrès l'autorisation d'employer la force contre le Mexique.

Mexico, 20. — Le ministre des Affaires Etrangères du Mexique, Señor Rojas a déclaré hier soir, qu'il serait impossible d'accepter la demande faite par les Etats-Unis, d'un salut sans condition, au drapeau américain, parce que le drapeau n'a pas été insulté, puisqu'il ne flottait pas au mat de la chaloupe, et que les marins ont été remis en liberté, même avant enquête.

Le ministre mexicain a ajouté que le gouvernement mexicain accepterait un salut réciproque; le drapeau américain serait salué d'abord, puis le drapeau mexicain recevrait le même honneur. Une convention à cet effet serait signée par le chargé d'affaires américain Nelson O'Shaughnessy et le ministre des Affaires Etrangères du Mexique.

En terminant, Señor Rojas déclare: "Le Mexique a accordé autant que le lui permet sa dignité. Le Mexique a confiance en la bonne disposition et l'esprit de justice du peuple américain."

Washington, 20. — Le général Huerta a refusé d'accepter la demande du président Wilson, au sujet du salut au drapeau américain. La dépêche apportant le refus de Huerta, porte aussi de nouvelles conditions. Les autorités disent que ces conditions ne seront pas acceptées et qu'on élaborera un programme de représailles.

Un peu avant onze heures, hier soir, le secrétaire Turnulty déclara que M. Wilson lui avait ordonné d'annoncer une séance spéciale du cabinet, aujourd'hui à dix heures et demie.

M. Turnulty déclara aussi que le président prépare son adresse qu'il lira demain au Congrès, et qu'une séance conjointe des deux Chambres aura lieu demain vers trois heures de l'après-midi.

"L'affaire est close, dit M. Turnulty. Huerta, ajouta-t-il, a demandé que les négociations se continuent et a nettement refusé d'accepter ce qu'il appelle un "salut sans condition".

LES FORCES EN ROUTE

Washington, 20. — Il y a, à l'heure actuelle, en route pour le Mexique, 17,500 marins. Les forces américaines comprennent: A Vera-Cruz, deux navires de guerre, 1,820 soldats, cent vingt marins; à Tampico: deux navires de guerre, 1,820 soldats, 120 marins.

En route pour Tampico, sous le commandement de l'amiral Badger, il y a huit navires de guerre et 7,280 soldats, 500 marins.

De Penacola vers Tampico se dirigent deux navires de guerre et 1,150 soldats.

Sur la côte du Pacifique, plus de six mille hommes sont dirigés vers les ports mexicains.

Washington, 20. — Le secrétaire Bryan a eu une entrevue avec les secrétaires Daniels et Turnulty et Boaz Long, on a rédigé une déclaration sur l'issue des pourparlers avec Huerta et sur l'attitude des Etats-Unis.

On a appelé à la Maison Blanche, les chefs du Sénat et les chefs des partis à la Chambre des Représentants.

M. WILSON ET LE CONGRES

Washington, 20. — On déclare, ce soir, que les événements qui viennent d'avoir lieu enlèvent aux Etats-Unis la possibilité de protéger les étrangers au Mexique. Les gouvernements étrangers seront informés de ce fait.

M. Wilson, dit-on, demandera, demain, au Congrès, non seulement le contrôle de l'armée et de la marine, mais aussi il fera voter une somme considérable pour subvenir aux frais occasionnés par le département des troupes et de la flotte.

Le président demandera peut-être au Sénat d'adopter la loi des volontaires qui place dans le service régulier les régiments des différents Etats.

Huerta avait demandé à O'Shaughnessy de signer un protocole pour assurer la réponse des Américains au salut des Mexicains. Le chargé d'affaires américains demanda au secrétaire Bryan s'il était autorisé à signer; ce dernier, après avoir communiqué à M. Wilson, télégraphia à O'Shaughnessy et lui dit de ne pas signer ce protocole. Le salut devra être exécuté, non comme un contrat, mais comme excuse à une injure faite au drapeau américain. Huerta, d'ailleurs, pourrait à l'avenir invoquer ce protocole comme une reconnaissance de son gouvernement.

A neuf heures, ce soir, M. Bryan recevait la dépêche annonçant le refus de Huerta.

REUNION DU CABINET

Washington, 20. — Le président Wilson a réuni son cabinet à 11 heures 30 ce matin afin de discuter la situation. Il appert que M. Wilson va proposer le blocus de tous les ports mexicains par la flotte américaine. On ne croit pas qu'il ait de déclaration formelle de guerre puisque les Etats-Unis ne reconnaissent pas le gouvernement Huerta.

La position devient périlleuse pour les étrangers qui habitent le Mexique car le gouvernement américain ne pourra plus les protéger. Tous les gouvernements étrangers seront prévenus de la chose. Le président Wilson demandera au Congrès d'adopter l'acte concernant les volontaires afin que les régiments dans tous les Etats soient prêts à partir au premier appel.

DECLARATION DE BRYAN

Un peu avant minuit hier soir, le secrétaire Bryan a émis la déclaration suivante: "Peu après 11 heures hier soir, j'ai eu une courte dépêche du chargé d'affaires O'Shaughnessy me disant qu'il avait communiqué la demande du président Wilson au ministre des Affaires Etrangères qui l'a transmise au général Huerta. Le ministre des affaires étrangères a demandé à

O'Shaughnessy si, dans le cas où le général Huerta accèderait au désir du président Wilson, lui, O'Shaughnessy, consentirait à signer un protocole recommandant de rendre le salut. J'envoyai au chargé d'affaires la dépêche suivante: "Le président Wilson est hors de la ville. Je ne pourrai le rencontrer avant 8 heures demain matin. Je suis certain qu'il ne consentira jamais à ce que vous signiez le protocole dont vous parlez dans votre télégramme. Le salut devra être tiré sans condition aucune."

"Les Etats-Unis ne peuvent saluer le drapeau de Huerta car ils ne reconnaissent pas son gouvernement. De bonne heure ce matin, O'Shaughnessy m'a envoyé une seconde dépêche me disant que le général Huerta se rendrait au désir transmis par l'amiral Mayo pourvu que le salut au drapeau américain soit rendu au drapeau mexicain. O'Shaughnessy me demandait s'il devait signer le protocole existant par Huerta. J'appelai le président Wilson au téléphone. Il me dit: "J'ai lu la dépêche que O'Shaughnessy vous a expédiée hier soir et la réponse que vous lui avez fait tenir. Vous avez exprimé ma pensée pleine et entière, et je n'ai rien à ajouter. O'Shaughnessy ne doit pas signer le protocole. Le général Huerta devra saluer notre drapeau sans nous poser de conditions. Le protocole qu'il exige ferait en sorte que nous reconnaitrions son gouvernement alors que nous ne le reconnaitrions pas."

"A 10 heures, le chargé d'affaires nous faisait savoir que Huerta refusait catégoriquement de saluer le drapeau américain. Je communiquai cette réponse au président Wilson qui me demanda de convoquer le cabinet pour ce matin. J'allai ensuite au ministère des Affaires Etrangères et racontai au ministre ce qui s'était passé."

LA FOULE ANXIEUSE

Washington, 20. — La population de la capitale attendait hier soir avec impatience des nouvelles de Mexico. Pendant toute la soirée, la foule s'est tenue devant les édifices des journaux. Dans les hôtels, partout, on ne parlait que de la prochaine guerre. Le peuple chanta à maintes reprises des airs nationaux et acclama le président Wilson.

LE CALME A MEXICO

Mexico, 20. — La nouvelle de la prochaine arrivée de la flotte américaine n'a provoqué ici aucune manifestation anti-américaine. Les journaux de Mexico semblent vouloir soulever le patriotisme du peuple en face d'une menace.

ANGLETERRE L'ANGLETERRE EST CALME

TOUTE L'ATTENTION SE PORTE SUR LA VISITE DU ROI EN FRANCE. — LES ACCUSATIONS DE CARSON CONTRE LE GOUVERNEMENT NE SOULEVENT AUCUN INTERET.

Londres, 20. — Le complot d'Ulster a été relégué au second plan de l'actualité. C'est la visite du Roi à Paris qui maintenant occupe tous les esprits, et remplit les colonnes des journaux.

Chose remarquable, les principaux journaux unionistes ont un calme étonnant à l'égard de ces révélations. Dans le "Sunday Observer", J. L. Garvin, chef des journalistes favorables à l'Ulster, n'y fait pas même allusion.

Les Unionistes ont l'intention de réclamer pendant trois jours de suite à la Chambre des Communes, une enquête judiciaire. Selon toute probabilité, elle leur sera refusée.

Sir Edward Carson est d'opinion que le gouvernement se tirera d'affaire en alléguant qu'il a le droit d'entreprendre des choses telles que le Home Rule, mais il ignore, s'il piera les accusations portées contre lui. S'il l'enquête demandée est refusée, l'opposition proposera un vote de censure. M. Bonar Law a déclaré qu'il n'entreprendrait rien avant d'avoir eu un entretien avec Sir Edward Carson.

John Ward, député ouvrier, demandera à la Chambre quelles sont les intentions du gouvernement à propos de la nomination de Lord Shatesbury, comme fonctionnaire de la Cour.

UN DEMENTI

Londres, 20. — Le colonel Seely ancien secrétaire de la guerre, dans un discours prononcé hier, a opposé un démenti formel aux révélations de Sir Carson.

D'autres parts, l'on prétend que ce dernier a réuni à Belfast des documents de nature à accuser de haute trahison, plusieurs officiers de l'armée et de la marine, et de la Royal Irish Constabulary.

AU PARLEMENT

LA SEMAINE PROCHAINE SERA TRES ANIMEE. — LE DESETBILISSEMENT ET LE HOME RULE.

Londres, 20. — Le débat à la Chambre des Communes, cette semaine, promet d'être beaucoup plus agité que la semaine dernière. Le Welsh Church Disestablishment Bill subira sa seconde lecture. Le Home Rule Bill viendra en second lieu, et l'opposition s'est préparée à offrir une vive résistance.

A NEW-YORK

Le Dr et Madame Camille Lamothe sont partis pour une huitaine à New-York.

Le renvoi de ce bill sera proposé par Lord Robert Cecil, M.P., partisan outré de la haute église. Parleront ensuite plusieurs orateurs remarqués des deux côtés de la Chambre, entre autres: Bonar Law, M. Balfour, Lord Hugh Cecil pour l'opposition; et de côté de la droite, le premier-ministre Asquith, l'hon. R. McKenna et Sir John Simon, procureur-général. L'attitude des ministres sera très ferme.

SUEDE LES ELECTIONS SUEDOISES

LES LIBERAUX SUBISSENT UNE DEFAITE; CONSERVATEURS ET SOCIALISTES GAGNENT DU TERRAIN.

Stockholm, 20. — Les rapports des élections commencées le 27 mars, indiquent une défaite complète pour les libéraux, dont les membres au Parlement ne seront que soixante-quatorze; ils étaient cent dans l'ancien Parlement. Les conservateurs ont 81 membres élus, ils en avaient 65, les socialistes qui avaient 64 membres au Parlement en auront 76.

La principale question débattue dans la campagne électorale a été la défense nationale.

ANGLETERRE ET ETATS-UNIS

LE TRAITE D'ARBITRAGE ENTRE LES DEUX REDIGE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ANGLAIS EST TROUVE SATISFAISANT A WASHINGTON.

Washington, 20. — Sir Cecil Spring-Rice et le secrétaire Bryan ont discuté hier, les préliminaires du traité de paix entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Ce traité a pour but de soumettre à une commission d'arbitrage, toutes les questions relatives aux deux pays qui ne pourront se régler par voies diplomatiques.

L'ambassadeur anglais a remis au Secrétaire d'Etat un plan d'essai de la convention, tel que préparé au ministère des Affaires Etrangères d'Angleterre.

Le secrétaire Bryan a exprimé sa satisfaction au sujet de ce plan. Cependant, avant la conclusion du traité, l'Angleterre consulera ses colonies; le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique Sud, et Terre-Neuve. Ce qui demandera un certain espace de temps.

ALLEMAGNE LE COMTE WEDEL

LE GOUVERNEUR GENERAL D'ALSACE-LORRAINE EST FAIT PRINCE PAR GUILLAUME II.

Berlin, 19. — L'Empereur a accepté la démission du comte Charles von Wedel, comme gouverneur général d'Alsace-Lorraine, et lui a décerné le titre de prince. La démission du comte Wedel est l'une des conséquences des incidents de Saverne.

On annonce que Herr von Dalwitz, ministre de l'Intérieur en Prusse, sera nommé Vice-Roi d'Alsace-Lorraine et que Friederick Wilhelm von Loebell, ancien chef de la Chancellerie impériale, succédera à Herr von Dalwitz, comme ministre.

LES SINISTRES DE TERRE-NEUVE

SERVICE FUNEBRE EN L'HONNEUR DES VICTIMES ET CONTRIBUTION AU FONDS DE SECOURS.

(Service de la Presse Associée) Toronto, 20. — 1,200 Terre-neuviens, demeurant à Toronto, ont assisté hier matin à l'Eglise Méthodiste de la rue Bathurst, au service chanté pour ceux qui ont perdu la vie dans le récent désastre maritime survenu près de Terre-Neuve.

La cérémonie a eu lieu sous la présidence de M. N. W. Hoyles, principal de la Faculté de droit à l'Université de Toronto.

Ont adressé la parole: MM. W. G. Smith, professeur à la même Université, et le R. C. W. Follett, de l'Eglise Méthodiste de l'avenue Perth, tous deux natifs de Terre-Neuve.

M. Hocken, maire de Toronto, a aussi adressé quelques mots à l'assistance.

Durant l'office on a fait une collecte destinée à être versée au fonds de secours que l'on a prélevé pour les familles des victimes du désastre.

Il y a actuellement à Toronto 6,000 Terre-neuviens dont plusieurs comptent des amis parmi les victimes qui ont perdu la vie sur les côtes de Terre-Neuve.

UN INDUSTRIEL DISPARU

(Service de la Presse Associée) Saint-Thomas, Ont., 20. — Malcolm Johnston, sr., associé de M. McCormack, dans la manufacture de chaussures Johnston & McCormack, de Saint-Thomas, vient de disparaître mystérieusement.

M. Johnston n'a pas été vu depuis mardi dernier. On craint qu'il n'ait perdu la mémoire à la suite d'une fracture du crâne causée par une chute qu'il fit en octobre dernier.

M. Johnston, en compagnie de son associé, était parti il y a à peine un an de l'Afrique Sud pour venir s'établir à Saint-Thomas.

Il avait aussi passé quelque temps au Klondyke.

A NEW-YORK

Le Dr et Madame Camille Lamothe sont partis pour une huitaine à New-York.

UNE JOURNEE DE PRINTEMPS

LE THERMOMETRE A MARQUE, HIER, 73 DEGRES A L'OMBRE. — PLUIE BIENFAISANTE A LA VEGETATION.

Messire Printemps a enfin daigné faire son apparition, et la journée d'hier, avec sa température de 73 degrés à l'ombre, a réjoui jeunes et vieux.

Une pluie chaude a gâté un peu les promenades de l'après-midi, mais il fallait voir les teintes vertes de l'herbe nouvelle se montrer peu à peu sous l'ondée bienfaisante.

Nos rues offraient un joli spectacle et les mondanités, en toilettes variées, "achetées pour Pâques", entretenaient sur les trottoirs un mouvement de va et vient très animé.

Les bambins et fillettes, dès dix heures, commencèrent à envahir les parcs. Au pied du Mont-Royal, surtout, la foule se plaisait à regarder s'ébattre la jeunesse et les éclats de rire se confondaient avec le murmure des derniers ruisseaux, alimentés par la neige fondante de la montagne.

Au bord du fleuve les curieux ont attendu tout le jour la débacle tardive, tandis que dans les hôpitaux et les hôpitaux, vieillards et malades, souriaient, assis ou couchés sous les verandas.

La chaleur n'a pas cependant marqué un nouveau record, car l'an dernier, au 26 d'avril, le thermomètre montait à 83,4.

Somme toute, la journée d'hier a été idéale et même les quelques grondements d'un lointain tonnerre ajoutèrent à la poésie de ce jour d'avril.

COURRIERS PROVINCIAUX VILLE DE QUEBEC

MORT D'UN MEDECIN EMINENT.

Québec, 20. — Le Dr Michael J. Ahern a succombé samedi matin, à 9 hrs 40, à l'attaque de paralysie dont il a été frappé mercredi dernier. Le défunt, chirurgien éminent et l'un des médecins les plus renommés de Québec, était chirurgien-en-chef de l'Hôtel-Dieu, professeur à l'Université Laval. Né à Québec, le 19 mars 1844, le Dr Ahern fit ses études au Séminaire de cette ville et à l'Université Laval. Il fut d'abord médecin de l'hôpital de la Marine avec le Dr Catellier. En 1868 il alla s'établir à Saint-Romuald, et quelques années plus tard, vint ouvrir un bureau à la Basse-Ville. Nommé en 1880 professeur d'anatomie pratique à l'Université Laval, il y occupa depuis plusieurs années. Il était aussi professeur de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu.

Le Dr Ahern laisse six enfants: Mme L. P. Geoffrion, le Dr Georges Ahern, John, Joseph et Antoine Ahern et Miss Marguerite Ahern. Ses funérailles ont lieu aujourd'hui à l'église Saint-Patrice.

CLOTURE DES ASSISES.

Québec, 20. — La session des Assises Criminelles s'est terminée samedi matin d'une façon un peu inattendue. Le dernier procès sur la liste a été écarté au dernier moment et après le prononcé de deux sentences la cour s'est adjournée.

A l'ouverture de la séance, Joseph Rousseau, facteur, accusé de vol de lettres a été amené en cour par les détectives Bouchard et Boucher qui étaient allés le chercher à Saint-Michel de Bellechasse, et l'accusé a demandé, par son avocat, qu'on lui fit un procès expéditif. La demande a été accordée.

Le juge Gervais a ensuite condamné Paul Vincent Morgan à cinq ans de pénitencier pour le vol de peaux de fourrures chez MM. L'Heureux et Gauvin. Le juge a aussi condamné l'indien Sahayanov trouvé coupable de voies de faits sur le contre-maître Lillie, du Pont de Québec, à douze jours de prison. Après avoir purgé cette sentence, Sahayanov devra fournir un cautionnement de \$100 comme garantie qu'il gardera la paix pendant un an ou, à défaut de ce cautionnement, faire trois autres mois de prison.

CAMPS INCENDIES

Sutton, 20. — Les samps à sucre des emriens de Sutton ont été ravagés par un incendie. Les pertes, dit-on, sont considérables.

POUR LES BONS CHEMINS

Sherbrooke, 26. — Une délégation composée de représentants de Lennoxville, Ascot, Compton, Cochrane, Bayard et Dixville se rendra cette semaine à Québec afin de rencontrer le premier ministre pour le parachèvement de la route Sherbrooke-Watson.

PROV. DE QUEBEC

REUNION DES ANCIENS.

Saint-Hyacinthe, 20. — La réunion annuelle des anciens élèves du séminaire a eu lieu la semaine dernière. Remarqués, le juge Mulvena, MM. Saint-Pierre, C.R., J. A. Leblanc, C.R. et L. H. Olivier.

PROV. MARITIMES

LA COMMISSION ROYALE.

Fredericton, 20. — La législature a été prorogée samedi après-midi. Mercredi soir, la commission royale commencera son enquête sur les accusations de concussion portées contre le premier-ministre Flemming.

BROYE A MORT.

North-Bay, 20. — José Sunstrum, contre-maître du pont a été tué instantanément samedi matin par la chute d'un madrier.

ON RECLAME LA PRIME

M. LAROSE POURSUIT LA VILLE DE MONTREAL POUR SE FAIRE PAYER LA SOMME DE \$1,000 PROMISE POUR L'ARRESTATION DE BEAUCHAMP.

Les exploits de la bande Bourret et Foucault ne seront pas sans avoir retentissement dans les tribunaux civils. Et ce pour la somme de \$1,000 promise en récompense à qui arrêterait ou ferait arrêter l'un des bandits, et qui n'a jamais été payée.

Comme on le sait plusieurs personnes réclament cette récompense comme leur appartenant de droit, mais un surtout, Samuel Larose, épicié qui vient d'obtenir un action de \$1,000 à la ville pour le recouvrement de la somme qui lui est due, prétend-il. Le demandeur allègue qu'il remarqua le premier la présence de Joseph Beauchamp dans l'église Saint-Vincent de Paul. C'est en voulant se placer dans un banc qu'il aperçut Beauchamp à genoux, la tête entre les mains. Reconnaissant en lui un des bandits recherchés, Larose avertit l'agent Choquet, avec qui il s'était rendu aux funérailles. Ce dernier arrêta le bandit qui fut écroué au poste.

L'agent Choquet, dans une déclaration faite devant le chef Campeau, a corroboré la version de Larose.

Ed. Biron et al, ont obtenu jugement samedi pour la somme de \$266,75 contre Lewis et Maxwell Ship, à propos de dommages faits à un immeuble, propriété du demandeur et qui leur avait été loué. La réclamation en était de \$399, mais le juge Dugas la réduisit à la somme ci-haut mentionnée.

LES DRAMES DE L'AVIATION

DEUX AEROPLANES VIENNENT EN COLLISION ET LES DEUX AVIATEURS SE TUENT. — UNE AUTRE VICTIME.

Buc, France, 20. L'aviateur français Deroy et Marcel Dablin ont été brûlés à mort au cours d'une collision entre deux aéroplanes, hier.

L'aéroplane de Deroy et celui de Bedault se sont rencontrés dans les airs. Les réservoirs à gazoline ont été percés et le feu a éclaté. Bedault et son passager Palladeau ont pu se tirer des décombres de leur machine; mais Deroy et Dablin ont été brûlés à mort.

Paris, 20. — L'aviateur Léonce Ehremann, s'est tué, hier, en tombant de son aéroplane.

VIENT DE PARAITRE

Questions d'Hier et d'aujourd'hui, par M. Alphonse Gagnon. Voici comment le Bulletin Bibliographique du mois de mars de MM. Desclée, De Brouwer et Cie, annonce l'ouvrage: "L'auteur a réuni dans ce volume un certain nombre d'études sur des sujets d'actualité, dont quelques-uns avaient paru dans un périodique, La Revue Canadienne, publié à Montréal. Ecrites au point de vue du pays, — cette Nouvelle-Ecosse d'au-delà des mers qui a conservé un si fidèle souvenir du pays des ancêtres — ces études traitent de questions littéraires, sociales, historiques, parfois même d'apologétiques. Très au courant de ce qui concerne le mouvement intellectuel et économique de son pays, M. Gagnon n'en est pas moins au fait de ce qui se passe à l'étranger, et ce qu'il dit, par exemple, des hommes et des choses de France, ne manquera pas d'intéresser les lecteurs. Comme pièce documentaire de l'époque, le livre restera et sera fort utile."

Prix du volume: 75 sous. En vente à la Librairie Langevin et L'Archevêque, 161, rue Saint-Denis, Montréal, et chez tous les principaux libraires.

CONSTRUCTION MARITIME

Londres, 20. — Sir Andrew Noble, président samedi l'assemblée annuelle de la compagnie de construction maritime "Armstrong-Whitworth". Dans son discours de circonstance il a déclaré que la compagnie avait actuellement en chantier 19 dreadnoughts, dont quatre super-dreadnoughts. Il a aussi fait savoir aux directeurs que la vaste cale-sèche de Walker, près de Newcastle, était presque terminée et qu'on pourrait y construire les plus grands types de transatlantiques.

DANS LE MONDE OUVRIER

AVIS D'ASSEMBLEE.

CHEZ LES DEBARDEURS.

MUTINERIE ETOUFFEE.

UNION DISSOUTE.

LES SOCIALISTES.

ONTARIO

TUE INSTANTANEMENT.

ON RECLAME LA PRIME

LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

ON RECLAME LA PRIME

Advertisement for 'AU MAGASINS GOODWINS' featuring a 'Grande vente d'anniversaire' with various clothing items and prices. Includes a large 'Goodwins' logo and 'MONTREAL LIMITED' text.

Advertisement for 'LE DEVOIR' newspaper, including details about its printing, subscription rates, and contact information. Mentions 'Atelier d'imprimerie' and 'Prix modérés, Travail parfait'.

# LA FETE DES BERCEAUX GRAIN DE PLOMB

Soirée d'ouverture de la grande tombola à l'École des Hautes Écoles Commerciales.—Description de la salle d'exposition.—La partie musicale et récréative.—L'oeuvre de l'hôpital Sainte-Justine.

Samedi soir, les dames patronnesses de l'hôpital Sainte-Justine inauguraient leur Fête des Berceaux, qui doit se continuer jusqu'à samedi prochain, dans la magnifique salle du musée de l'École des Hautes Écoles Commerciales, offerte gratuitement. La soirée d'ouverture avait été particulièrement organisée par madame des Trois-Maisons.

Son Honneur le maire Médéric Martin devait présider, mais ne pouvant se rendre, il en témoigna ses vœux dans une lettre à l'organisatrice. L'assistance était assez nombreuse et très sympathique.

Les décorations de la salle ont été exécutées par les soins de la maison J.-E. Carreau. C'est un régal pour les yeux. Avec cela que les quêteuses sont toute grâce et tout sourire, avec leurs petites robes roses, leurs tabliers blancs, leurs gentilles cornettes, et la croix rouge au bras gauche, le tout s'harmonisant avec les regards, les visages et les propos invite à la générosité.

La disposition des divers pavillons présente un joli coup d'oeil d'ensemble. En voici un aperçu: 1ère galerie. — Tout ce qui a trait à la tombola. Les gourmets peuvent avoir rafraîchissements, sandwiches, gâteaux, crème à la glace, cigarettes, cigares, etc., etc. 2ème galerie. — C'est le Salon des Modes. Les dames et les demoiselles y affluent, et elles semblent fort bien dans leur royaume.

Noms des marchands exposants: Morgan, Goodwins, Dupuis, Murphy, Parisian Hat Co., Mlle Côté, Mlle Fournier et le mignon "Baby Shop" qui expose une layette française complète.

3ème galerie. — Nous sommes aux Beaux-Arts. Ici tout le monde s'intéresse, et les peintures qui y sont exposées sont réellement intéressantes. Elles avaient d'abord été soumises à l'approbation de MM. William Brymner et Edmond D'Amont, le premier, président, et le second, secrétaire de la "Royal Canadian Academy."

Voici maintenant le programme de la soirée du samedi:

Soirée organisée par Madame des Trois-Maisons. No 1.—Chant: "Stella Faure"

Mlle B. Archambault No 2.—Monologue: l'Hyponositéur M. Emile Senay

No 3.—Chant: Berceuse de Godard Mme A.-R. Brousseau

No 4.—Récitation: Mlle des Trois-Maisons

No 5.—Chant: Vision Fugitive "Hérodiade". M. J.-B. Pepin

No 6.—Comédie: "Deux Timides"

PERSONNAGES:

Thibaudier M.-E. Senay Jules Frémoussin M. A. Sylvester Anatole Garadon M. A. Mazurette Cécile, fille de Thibaudier

Mme des Trois-Maisons Annette, fille de chambre Mlle B. Gosselin.

Les interprètes de la très spirituelle comédie ont rempli leurs rôles respectifs avec beaucoup de naturel et d'aisance.

Comme on en peut juger, la soirée d'ouverture de la Fête des Berceaux promet pour les jours suivants. Et d'ailleurs si le résultat de la fête ne dépend que de l'organisation, ce sera un très beau succès. Les dames patronnesses de l'oeuvre se sont dépensées jusque aujourd'hui et continueront à le faire jusqu'à la fin de la semaine, afin d'attirer un public de plus en plus nombreux. Celui-ci devrait se faire un véritable devoir de seconder ces généreuses initiatives.

Qu'on n'oublie point que le programme sera changé tous les soirs et que l'orchestre Boucher prêtera son gracieux concours, de 8 à 11 heures, à l'exception de samedi prochain, le 25, alors que les frais de la musique seront faits par la "Philarmonie Canadienne". Il y aura également tous les après-midi divers amusements, entre autres: vues animées, musique, parties de cartes, etc. Les enfants des écoles accompagnés de leurs professeurs ou maîtresses y auront leur entrée gratuite.

Voici le programme de ce soir:

Lundi, le 20.

A l'heure du thé: Chant: Mme W. Sauvé. Piano: Mme Jarry.

Soirée organisée par Mme Léger. Conférence avec projections sur la Passion d'Oberammergau, par Mlle Grétrin.

La soirée sera présidée par Son Honneur le maire Beaubien, d'Outremont.

Le "Devoir" l'a déjà annoncé, cette Fête des Berceaux est au profit de l'hôpital Sainte-Justine pour les enfants. La construction du nouveau local, rue Saint-Denis, a été entièrement faite à l'épreuve du feu, et il est muni des améliorations les plus modernes à tous les points de vue.

Rien n'a été épargné pour assurer aux petits malheureux reçus et traités, les meilleures garanties de bons soins et de guérison: de chaque étage, les lits peuvent être transportés sur de grandes galeries, ouvertes par les beaux jours et vitrées par les temps froids et humides.

Mais pour cela, il a fallu dépenser des sommes considérables, dont un certain montant est à rembourser. Or, pour continuer à assurer ce foyer de vie et d'espérance, où tant de petits falades vont reprendre la force et la santé, il faut que le nombre des amis augmente et que ces amis, sympathisant avec l'enfance malheureuse et souffrante, donnent tous les secours dont ils peuvent disposer.

Que tous ceux qui le peuvent donc se donnent rendez-vous aussi souvent qu'ils le pourront cette semaine à la salle du musée de l'École des Hautes Etudes Commerciales. Et suivant le mot de saint Evariste: "Si vous avez beaucoup de biens, donnez beaucoup; si vous en avez peu, donnez de bon coeur de ce peu que vous avez."

En quelques mois, il connut tous les secrets du métier héroïque auquel il s'était voué avec tant de ferveur.

A la fois respectueux de la discipline et plein d'initiative, il conquit l'estime de ses chefs et la sympathie de ses camarades. De plus, il était excellent tireur. Ses camarades, émerveillés de son adresse, aimaient à dire: "Personne mieux que "Grain de Plomb" ne s'entend à placer une balle". Enfin; à tous les exercices du corps, il était d'une agilité surprenante.

On finit par admettre comme un péché véniel son humeur taciturne, bien qu'elle fut aggravée encore par l'horreur de l'alcool. A peine "Grain de Plomb" prenait-il de temps en temps un verre de vin:

—Chez moi, disait-il, il y a des vignes.

—Les vignes, Grain de Plomb, ne donnent donc pas d'eau-de-vie?

—Elles ont mieux à faire que cela. Au lieu de boire, il se retirait dans un coin et, pour bien profiter d'une halte, fermait les yeux. Dès qu'il s'endormait, son visage semblait soudain plus jeune encore. Au premier signal, il était debout. Dans la marche ou en sentinelle, sous le soleil et sous la pluie, dans le combat ou dans l'attente du combat, même exactitude assidue et muette.

Un jour, le major Lagrave, qui devait avec sa jeune femme descendre en pirogue un des fleuves du Tonkin, voulait avoir quelques hommes d'élite pour l'accompagner.

D'une commune voix, les officiers désignèrent d'abord notre Grain de Plomb.

Au moment de monter en pirogue, le major inspecta ses hommes. Il considéra, étonné, le visage imberbe du jeune légionnaire.

—Rappelez-moi donc votre nom, mon ami.

Raidi de toute sa hauteur, Grain de Plomb répondit de toute sa voix la plus rude:

—Je suis Alsacien et l'on m'appelle ici Grain de Plomb.

Jamais peut-être, depuis qu'il était à la Légion, il n'avait fait une si longue phrase.

Le major installa près de lui la charmante voyageuse dont la grâce discrète semblait chose si étrange dans la vaste beauté violente du paysage. Faut-il ajouter que cette Parisienne montait en cette pirogue avec autant de tranquillité que lorsqu'elle prenait, au pont d'Austerlitz, le bateau pour Auteuil? Elle regardait son mari avec un grand sourire d'absolue confiance.

Le soir vint, ajoutant aux choses de la suavité et de la paix. Le major conversait tout bas avec sa femme. Les hommes sommeillaient à demi.

Tout à coup, sur les deux rives, une fusillade crépita. Les balles sifflaient de toutes parts. Impossible de distinguer les bandits cachés derrière des arbustes touffus et des roseaux serres.

Le major s'est dressé. D'une voix

parfaitement calme, il dit:

—Ma chérie, il faut te coucher sur le plancher. C'est l'affaire d'un instant. Vous qui êtes aux pagaies, vous pouvez marcher aussi vite qu'il vous plaira.

Puis, se tournant vers les soldats: —Vous, Messieurs, à vos places. Quatre à gauche, quatre à droite. A genoux maintenant, et soyez assez bons pour ne tirer qu'au commandement.

La nature était tranquille. On eût pu croire à un mauvais rêve. Mais tout à coup le major distinguait des ombres mouvantes derrière de nouveaux bouquets d'arbres.

Il alluma une cigarette. De nouveaux coups de feu éclatèrent. Il reprit:

—Messieurs de la droite, feu, je vous prie. Bien. A vous Messieurs de la gauche. Parfait!

Jamais des hommes n'avaient fait parler la poudre d'une façon plus méthodique. A la sauvagerie désordonnée de l'attaque, ils répondaient par une maîtrise calculée et superbe.

Le major se pencha vers sa femme: —Un peu de patience, ma chérie. Laisse ta jolie tête sur le plancher. C'est un oreiller un peu rude, mais très sûr.

Une fusillade plus nourrie encore que les précédentes l'interrompit. Trois des hommes de gauche, mortellement atteints, tombèrent ensemble par-dessus bord. La longue barque, dont l'équilibre était rompu, se souleva brusquement à droite et, péle-mêle avec des caisses, la jeune femme glissa dans le fleuve.

Le major poussa un cri désespéré. Quoique très mauvais nageur, il allait se précipiter à l'eau pour tenter de sauver celle dont la vie lui était infiniment plus précieuse que la sienne.

Il fut devancé par un de ses soldats. En un clin d'oeil, le petit légionnaire blond avait plongé et bientôt il reparait, ramenant la jeune femme évanouie.

Au moment où il se cramponnait à la barque pour y remonter, une balle lui traversa le bras. Par bonheur, le major put le retenir d'une main, tandis que, de l'autre, il saisissait le bras de sa femme.

Les payeurs avaient fait des prodiges de rapidité. On était hors de danger, mais à quel prix!

Grâce aux soins qui lui étaient prodigués le petit légionnaire se ranima. Tout à coup, d'une voix très douce, aussi douce qu'elle avait été rauque, il dit: "Mon Dieu, que j'ai soif!"

Bientôt, la fièvre s'empara de lui. Sans son délire, il se croyait en sa maison natale. Il répétait: "Maman! Maman! me voici." Et toujours de la même voix douce, au joli timbre presque enfantin.

Le major fut bientôt certain que c'était sa véritable voix. A travers les propos incohérents que la fièvre dictait au malade, il démêla aisément la vérité. Le jeune Alsacien, sachant que la Légion n'admet pas de soldats ayant moins de dix-huit ans, avait grossi sa voix, pour se vieillir de trois ans au moins. De plus, il s'était gardé de révéler le nom de son propre père qui dirigeait une importante industrie au pays annexé et à qui les Allemands ne témoignaient déjà que trop d'hostilité.

Deux mois après, le major Lagrave et sa femme eurent la joie de voir le petit légionnaire revenir à la santé.

Un soir, à une question que le major lui posait, Grain de Plomb, dont la fièvre venait de disparaître, s'efforça de reprendre l'habitude qu'il s'était imposée et répondit d'une grosse voix brève.

—Allons! interrompit le major avec un sourire, à votre voix, je m'aperçois que vous êtes tout à fait guéri.

Grain de Plomb comprit que le major avait tout deviné, et son visage amaigri se couvrit de rougeur.

Le major lui serra la main et lui dit tout bas:

—Je garderai votre secret. Je vais écrire à votre mère que son fils est sous ma protection et à votre père que vous vous êtes conduit en bon Français. Relevez la tête, mon enfant! Il est beau de n'avoir qu'une chose à cacher: son âge. D'ailleurs, si c'est un défaut, vous verrez qu'on en guérit vite.

Emile HINZELIN.

## GEORGE V EN FRANCE

LEURS MAJESTES LE ROI ET LA REINE D'ANGLETERRE SERONT REQUES DEMAIN A PARIS. — APOTHEOSE DE L'ENTENTE CORDIALE.

(Spécial au "Devoir")

Paris, 20. — C'est demain que le roi et la reine quitteront Buckingham Palace pour se rendre à Paris. Le yacht de Leurs Majestés sera escorté de deux croiseurs.

Rue de la Paix et Place Vendôme ont été installés des mâts vénitiens qui seront allumés le soir. Un arc de triomphe portant une inscription de bienvenue au roi et à la reine a été érigé rue Royale. La Porte Saint-Honoré a été reconstruite et décorée de drapeaux des deux nations.

Durant leur visite les corporations de la ville de Paris présenteront à Sa Majesté un livre d'or contenant les armes de ces corporations et les signatures des principaux marchands de Paris.

Quant à la reine, elle recevra une pièce de dentelle de 350 couleurs représentant l'apothéose de l'Entente Cordiale.

Pendant le séjour de Leurs Majestés, il y aura manœuvres militaires auxquelles prendront part 15-000 hommes recrutés dans les différents régiments et comprenant des bataillons de l'École Saint-Cyr et Polytechnique.

Mme Poincaré recevra les illustres visiteurs avec le président, contrairement à la coutume respectée jusqu'ici.

Le roi et la reine se retireront au ministère des Affaires Étrangères. Pendant les fêtes, il y aura banquet à l'Élysée et à l'ambassade anglaise. Il y aura aussi gala à l'Opéra.

rouge, avec son enfant dans les bras. A cette vue, le sentiment de sa liberté le fit de nouveau frissonner. Ils étaient là, tous deux avec qui l'avait vécu si longtemps, répétant les actes familiers que quelques-uns d'entre eux répétaient depuis vingt ans, bien qu'avec des mots et dans un langage différents, et qu'ils répèteraient encore pendant vingt ans, la tête penchée sur leurs livres, tandis que l'un des prêtres, de sa stalle, les dirigeait. Puis ils quitteraient la chapelle; bientôt après ils iraient se coucher. Le lendemain matin, ils sortiraient de nouveau atelés à leur infime tâche de grec, expliquant la loi à des enfants bouche bée, et se querellant entre eux sur cette loi; et ce serait ainsi, indéfiniment.

Et lui, plein d'ardeur et de confiance, il tournait son visage vers un avenir éclatant et mystérieux.

La porte s'ouvrit. Un jeune garçon entra. Guy se retourna; le coeur en fête.

—Eh bien! dit-il.

—On apportera l'habit vers six heures, Master Manton.

Tom Bradshaw était, lui aussi, plein de fièvre et de joie. C'était un bel enfant brun de douze ans, avec un visage pâle et des yeux noirs. Il avait été sizar du Collège pendant près d'une année. Guy, peu après son arrivée, l'avait pris en pitié. Un matin d'hiver, il l'avait trouvé attaché sous la pompe et,

dans un mouvement de colère, l'avait détaché et emmené chez lui, dans sa propre chambre. La fureur du jeune homme en cette occasion avait fait rire tout le Collège. Mais il avait dit ce qu'il pensait et continué son chemin. Bientôt il avait pris l'enfant à son service, s'était fait son protecteur caché et le gardait dans sa chambre, la nuit. Puis il avait découvert que Tom possédait une superbe voix de contralto et il l'avait fait entrer au chœur. Sa réputation de chanteur s'était répandue, mais il avait décliné toutes les propositions et refusé de quitter son maître. Maintenant Tom recevait sa récompense: il allait chercher fortune à Londres, sous la patronage du nouvel officier de Sa Grâce.

Guy fit une ou deux questions à propos des chevaux, chargea Tom d'aller le lendemain matin porter l'argent chez l'orfèvre et finalement lui demanda s'il avait vu Master Stephen Brownrigg.

—Je l'ai vu sortir de la chapelle, il y a un instant, dit l'enfant.

Guy réfléchissait.

—Bien. Couchez-vous et tâchez de dormir. Pour moi, j'attendrai encore.

Dix minutes plus tard, Guy enfila son pourpoint et quitta la chambre.

Tout en traversant la cour pleine d'une obscurité chaude, pour se rendre chez Stephen, il se demandait ce qu'il allait dire. Il s'atten-

dait à être accueilli avec des reproches et de la mauvaise humeur. Il hésitait sur ce qu'il fallait faire. Il était à bout de patience.

Stephen était venu comme sizar à Gonville College, il y avait six ans. C'était alors un garçon de dix-huit ans, gauche et robuste d'épaules. Guy, naturellement, l'avait pris en pitié. Il l'avait vu d'abord avec amusement, puis avec compassion, chargé de quatre pots à la fois, en laissant tomber deux et éparpillant la salade sur les nattes du hall. Ensuite, bien que Stephen fût son aîné de quatre ans, il s'était mis à le paresser un peu. Il lui permettait de venir s'installer avec son lexique et sa grammaire dans son cabinet où l'on était relativement tranquille. Peu à peu il avait connu mieux le jeune homme. Il avait découvert en lui une nature fougueuse et effrénée, aussi passionnée pour le désordre qu'il était lui-même pour l'authority. Sans se préoccuper de savoir ce qui se faisait ou se disait et par qui l'Angleterre était gouvernée, Guy voulait l'ordre avant tout. Il semblait au contraire que Stephen Brownrigg fût un de ces êtres destinés de l'enfance à s'opposer à tout gouvernement. Bien jeune encore, à l'école de Norwich, il s'était lancé dans une polémique incendiaire et avait fait des discours enflammés sur les droits de l'humanité et l'émancipation. Il s'était calmé un peu en arrivant au

## VOYAGE D'ETUDES EN EUROPE

Avantage exceptionnel. Concours facile.

Il ne s'agit, pour y prendre part, que de le vouloir.

Départ de Montréal, le 8 octobre, pour l'ANGLETERRE (Liverpool, Londres), la BELGIQUE (Anvers, Bruxelles), la FRANCE (Lille, Paris, Lyon, Marseille), la CÔTE D'AZUR, ALPES MARITIMES (Nice, Villefranche, Principauté de Monaco, Monte-Carlo, Menton), l'ITALIE (Gênes, Pise, Rome, Florence, Venise, Milan, Turin), la SUISSE (Genève), retour à Paris et ses alentours.

Nous ne vous mentionnons que les principales places, mais que de jolies choses sont vues sur le parcours!

Toutes les dépenses sont payées, aller et retour: Vaisseaux, chemins de fer, voitures, hôtels, pension, guides, etc.

Durée du voyage, deux mois et six jours.

Ce voyage est fait, comme "Voyage d'études" pour faire connaître la "CHARING CROSS", sa valeur, son organisation et son but.

Pour autres renseignements, s'adresser à notre bureau, et demander "Informations—Concours-Voyage en Europe".

## CHARING CROSS INDUSTRIAL COMPANY, LIMITED.

90, RUE NOTRE-DAME, EST, MONTREAL



## N'achetez Pas un Cabinet en Bois

### LE "SAFE-CABINET"

est à l'épreuve du feu — il protège vos documents, les tient à votre portée. Il coûte une bagatelle plus cher que le cabinet en bois. D'une immense capacité. Tout système de liasse peut y être installé pour répondre aux besoins de vos affaires.

NOUS LAVONS EN MAGASIN MOECKEL & SCHURMAN LIMITED "THE SAFE MEN"

Montréal, Qué., 317 Rue Saint-Jacques, PHONE MAIN 303

## LA QUESTION DE L'ALBANIE

(Service de la Presse Associée)

Paris, 20 — On annonce ici officiellement que les gouvernements français et italien ont conclu une entente pour les mesures à prendre pour régler la question albanaise. Les desirs de l'Allemagne seront maintenus.

Les dernières dépêches de l'Albanie annoncent de nouveaux massacres des chrétiens. L'Italie continue d'envoyer des armes.

## FEU MLE DUCHARME

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mlle Eliza-Lucette Ducharme, fille de M. Edmond Ducharme, courtier en immeubles bien connu, survenue à Beolieu samedi dernier.

A la famille Ducharme, nous offrons nos sincères condoléances.

## UN RECORD DE LA MARCHÉ

(Service de la Presse Associée)

Londres, 20.—Soixante soldats et officiers de la brigade d'infanterie de Londres ont parcouru la distance de Londres à Brighton en 14 heures et 23 minutes. Ils prétendent avoir battu tous les records pour une marche de 50 milles.

## CHEZ LE RECORDER

La liste d'écrus portait 114 noms ce matin, à la cour du recorder; plus de 40 accusations différentes étaient portées. Les cas d'ivresses étaient de beaucoup les plus nombreux.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA ROUTE A DOUBLE VOIE MONTREAL ET TORONTO

Quatre trains par jour. Equipement de premier ordre. Wagon-club à compartiment sur le train de 10.30 p.m.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE 122 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier, Tél. Main 6962

Hôtel Windsor, Tél. Uptown 1187, ou Gare Bonaventure, Main 8229

## CANADIAN PACIFIC

SERVICE A VOIE DOUBLE

En vigueur le 27 avril. Dép. par Windsor à 9.45 a.m., et à 9.45 p.m. Wagon-club modifié et touriste. Wagon à compartiments et wagon-buffet.

BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques. Hôtel Windsor, Gare Place Vigor et de la Rue Windsor

## GIFFORD AUX ASSISES

Albany, 18 — Malcolm Gifford, fils d'un riche manufacturier d'Hudson, N. Y., est détenu à la prison d'Albany en attendant qu'il subisse un procès en cour d'assises. Gifford est accusé du meurtre de Frank J. Clatte, un chauffeur, tué d'un coup de revolver dans la nuit du 1er avril 1913, à Watervliet. Jusqu'à ces derniers temps, les recherches de la police avaient été vaines. Ce sont des notes trouvées dans les papiers de Clutte qui ont amené l'arrestation de Gifford.

## MEURTRE A OTTAWA

Ottawa, 18 — Mme Placide Massie, de Hull, a tué sa fille âgée de 19 ans, aînée d'une famille de sept enfants, avec une hache, cet après-midi. Il y a quelque temps que la conduite de Mme Massie inspirait des craintes sur son état mental et on croit qu'elle a commis son acte dans un accès de folie.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 334.—Fittings Foundry Co. Ltd., demanderesse, vs. W. Therien, défendeur. Le 20me jour d'avril 1914, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1169 rue des Carrières, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un engin à gazoline, conditions: argent comptant. JOS. MAYER, H.C.S. Montréal, 17 avril 1914.

AVIS.—Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'emmagasiner et vendre sur le lot numéro cadastra 3269, par subdivisions du quartier Saint-Gabriel, rue Wellington, ALPHONSE DENIS, No. 288 rue Charlevoix. Montréal, 20 avril 1914.

## FEUILLETON DU DEVOIR

### LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

(Suite)

Master Sweetnam faisait longue mine.

—Tom nous manquera à la chapelle, dit-il.

—Nous triompherons à la cour. Il chante de mieux en mieux. Il entrera dans le chœur de Sa Grâce. Master Denison dit qu'il conservera sa voix encore longtemps.

Il était très gai et de bonne humeur, ce soir-là: il répondait poliment à toutes les questions, tandis qu'en colotte et chemise, pour plus de commodité, il continuait, bataillant avec ses paquets. Il regretta de ne pouvoir faire entrer dans sa malle son TERENCE en-quarto, et l'offrit à Master Sweetnam avec tous ses compliments. Il ne montra ni fierté déplacée pour la vie qui l'at-

tendait, ni dédain blessant pour celle qu'il allait quitter. Toutefois il poussa un soupir de soulagement quand la cloche de la chapelle rappela ses amis au dehors.

Une fois dans la cour, Master Sweetnam, le TERENCE sur les bras, se tourna vers son ami:

—Plus content que jamais! dit-il. —Bah! il est fou d'orgueil, mais l'avenir l'instruira. Et les deux jeunes gens hochèrent sentencieusement la tête en pénétrant dans la chapelle.

Guy demeurait dans une inconscience seraine de leur opinion. Naturellement, il était satisfait; pour qu'il n'aurait-il pas été?

Un instant après, laissant ses malles, il écarta un rideau et se mit à regarder la fenêtre de la chapelle. Il y avait, à l'intérieur, une lumière, et au centre de la rosace on voyait la Vierge Marie en bleu et

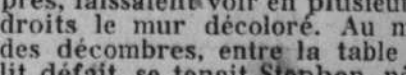
quand on est au Collège: cela n'empeche point de prendre ses degrés; mais, à la Cour, c'est différent. Un peu de gravité et de froideur ne pouvait faire que du bien à Stephen et à lui-même.

II

Cependant, comme il ouvrait la porte après avoir frappé, il s'attendait au souvenir de tout ce qui s'était passé dans cette chambre.

C'était une délicate petite chambre sous le toit, basse et mansardée. Au centre se trouvait une grande table où brûlait une unique chandelle, et sur cette table traînaient des livres, des papiers, une robe, un tas de linge sale, deux assiettes et un pot, tandis qu'une plume d'oie, plantée dans un encrier, se dressait fièrement parmi tout ce fatras. Les rares nattes ressemblaient à du vieux foin. Les tentures, horriblement fanées et malpropres, laissaient voir en plusieurs endroits le mur décoloré. Au milieu de décombres, entre la table et le lit défilé, se tenait Stephen, pâle et haut d'épaules, avec de longs cheveux blonds et vêtu de vieux habits verts, un livre de prière à la main et, sur le visage, une expression où la colère, l'orgueil, l'indignation et le dédain luttaient avec l'émotion religieuse. Evidemment, il était en train de dire ses prières, et en attendant venir quelqu'un, il s'était levé.

(A suivre)



UNION LABEL

12



# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ EST CALME

Le mouvement des valeurs locales est irrégulier. -- Le C. P. R. à 199 1/4, le Brazilian à 80 et le Richelieu à 98 1/2. -- Les troubles du Mexique provoquent une baisse à New-York. -- Le capital belge. -- Les compensations. -- L'immeuble. -- Nouvelles diverses

En Bourse de Montréal, le mouvement progressif de vendredi dernier n'a pas résisté longtemps à la lourdeur du marché. Ce matin les cours étaient plutôt faibles quoiqu'ils fussent des efforts pour s'affermir un peu. Le marché est lent et sans activité. Les valeurs sont en général irrégulières.

A l'ouverture, ce matin, le C. P. R. s'est enregistré à 199 3/8 et montait graduellement jusqu'à 199 3/4 au cours de la séance.

Le Brazilian qui marquait 80 3/4 perdait une importante fraction pendant les premières heures.

Le Bell Telephone était ferme à 146, et le Cement se tenait bien à 30. Le Crown Reserve a ouvert à 155 et a baissé rapidement jusqu'à 145.

L'Iron a été résistants à 28 1/2. Le Laurentide a perdu quelques points depuis quelques jours et marquait ce matin 181.

Le Richelieu a commencé la séance à 98 3/4, et a perdu une fraction dans le cours de la matinée.

Le Tramway Power cotait 39. Le Toronto était à 136, et le Québec marquait 12 3/8.

A New-York, les cours ont fléchi dans tous les groupes. A l'ouverture du marché, ce matin, quand le marché a montré de la nervosité à cause de l'état aigu de la crise du Mexique, les baissiers en ont profité pour accélérer la marche descendante comme ils avaient manœuvré avec une rapidité et un incontestable succès, la semaine dernière.

La cote des U. S. Governments Bonds était offert à 1-8 et 3-4 de points plus bas, à 4, a été la plus affectée. Le déclin de ces coupons a été provoqué par la possibilité d'une nouvelle émission au cas où des hostilités se déclareraient avec Mexico.

Les valeurs américaines ont un peu baissé à Londres, qui a tenté d'appuyer le marché. La plupart des valeurs actives ont été forcées de faiblir d'environ un point et les ventes ont été nombreuses pendant les quinze premières minutes. Le marché a bien supporté la baisse, et les prix se sont vite affermis, avec une pleine satisfaction dans certains cas. Les actions du Pérole ont été particulièrement lourdes.

Londres la situation mexicaine a provoqué un malaise au Stock Exchange et a contrarié sensiblement les affaires.

En Bourse de Montréal, le mouvement progressif de vendredi dernier n'a pas résisté longtemps à la lourdeur du marché. Ce matin les cours étaient plutôt faibles quoiqu'ils fussent des efforts pour s'affermir un peu. Le marché est lent et sans activité. Les valeurs sont en général irrégulières.

A l'ouverture, ce matin, le C. P. R. s'est enregistré à 199 3/8 et montait graduellement jusqu'à 199 3/4 au cours de la séance.

Le Brazilian qui marquait 80 3/4 perdait une importante fraction pendant les premières heures.

Le Bell Telephone était ferme à 146, et le Cement se tenait bien à 30. Le Crown Reserve a ouvert à 155 et a baissé rapidement jusqu'à 145.

L'Iron a été résistants à 28 1/2. Le Laurentide a perdu quelques points depuis quelques jours et marquait ce matin 181.

Le Richelieu a commencé la séance à 98 3/4, et a perdu une fraction dans le cours de la matinée.

Le Tramway Power cotait 39. Le Toronto était à 136, et le Québec marquait 12 3/8.

A New-York, les cours ont fléchi dans tous les groupes. A l'ouverture du marché, ce matin, quand le marché a montré de la nervosité à cause de l'état aigu de la crise du Mexique, les baissiers en ont profité pour accélérer la marche descendante comme ils avaient manœuvré avec une rapidité et un incontestable succès, la semaine dernière.

La cote des U. S. Governments Bonds était offert à 1-8 et 3-4 de points plus bas, à 4, a été la plus affectée. Le déclin de ces coupons a été provoqué par la possibilité d'une nouvelle émission au cas où des hostilités se déclareraient avec Mexico.

Les valeurs américaines ont un peu baissé à Londres, qui a tenté d'appuyer le marché. La plupart des valeurs actives ont été forcées de faiblir d'environ un point et les ventes ont été nombreuses pendant les quinze premières minutes. Le marché a bien supporté la baisse, et les prix se sont vite affermis, avec une pleine satisfaction dans certains cas. Les actions du Pérole ont été particulièrement lourdes.

Londres la situation mexicaine a provoqué un malaise au Stock Exchange et a contrarié sensiblement les affaires.

En Bourse de Montréal, le mouvement progressif de vendredi dernier n'a pas résisté longtemps à la lourdeur du marché. Ce matin les cours étaient plutôt faibles quoiqu'ils fussent des efforts pour s'affermir un peu. Le marché est lent et sans activité. Les valeurs sont en général irrégulières.

A l'ouverture, ce matin, le C. P. R. s'est enregistré à 199 3/8 et montait graduellement jusqu'à 199 3/4 au cours de la séance.

Le Brazilian qui marquait 80 3/4 perdait une importante fraction pendant les premières heures.

Le Bell Telephone était ferme à 146, et le Cement se tenait bien à 30. Le Crown Reserve a ouvert à 155 et a baissé rapidement jusqu'à 145.

L'Iron a été résistants à 28 1/2. Le Laurentide a perdu quelques points depuis quelques jours et marquait ce matin 181.

Le Richelieu a commencé la séance à 98 3/4, et a perdu une fraction dans le cours de la matinée.

Le Tramway Power cotait 39. Le Toronto était à 136, et le Québec marquait 12 3/8.

A New-York, les cours ont fléchi dans tous les groupes. A l'ouverture du marché, ce matin, quand le marché a montré de la nervosité à cause de l'état aigu de la crise du Mexique, les baissiers en ont profité pour accélérer la marche descendante comme ils avaient manœuvré avec une rapidité et un incontestable succès, la semaine dernière.

La cote des U. S. Governments Bonds était offert à 1-8 et 3-4 de points plus bas, à 4, a été la plus affectée. Le déclin de ces coupons a été provoqué par la possibilité d'une nouvelle émission au cas où des hostilités se déclareraient avec Mexico.

Les valeurs américaines ont un peu baissé à Londres, qui a tenté d'appuyer le marché. La plupart des valeurs actives ont été forcées de faiblir d'environ un point et les ventes ont été nombreuses pendant les quinze premières minutes. Le marché a bien supporté la baisse, et les prix se sont vite affermis, avec une pleine satisfaction dans certains cas. Les actions du Pérole ont été particulièrement lourdes.

Londres la situation mexicaine a provoqué un malaise au Stock Exchange et a contrarié sensiblement les affaires.

En Bourse de Montréal, le mouvement progressif de vendredi dernier n'a pas résisté longtemps à la lourdeur du marché. Ce matin les cours étaient plutôt faibles quoiqu'ils fussent des efforts pour s'affermir un peu. Le marché est lent et sans activité. Les valeurs sont en général irrégulières.

A l'ouverture, ce matin, le C. P. R. s'est enregistré à 199 3/8 et montait graduellement jusqu'à 199 3/4 au cours de la séance.

Le Brazilian qui marquait 80 3/4 perdait une importante fraction pendant les premières heures.

Le Bell Telephone était ferme à 146, et le Cement se tenait bien à 30. Le Crown Reserve a ouvert à 155 et a baissé rapidement jusqu'à 145.

L'Iron a été résistants à 28 1/2. Le Laurentide a perdu quelques points depuis quelques jours et marquait ce matin 181.

Le Richelieu a commencé la séance à 98 3/4, et a perdu une fraction dans le cours de la matinée.

Le Tramway Power cotait 39. Le Toronto était à 136, et le Québec marquait 12 3/8.

A New-York, les cours ont fléchi dans tous les groupes. A l'ouverture du marché, ce matin, quand le marché a montré de la nervosité à cause de l'état aigu de la crise du Mexique, les baissiers en ont profité pour accélérer la marche descendante comme ils avaient manœuvré avec une rapidité et un incontestable succès, la semaine dernière.

La cote des U. S. Governments Bonds était offert à 1-8 et 3-4 de points plus bas, à 4, a été la plus affectée. Le déclin de ces coupons a été provoqué par la possibilité d'une nouvelle émission au cas où des hostilités se déclareraient avec Mexico.

# MARCHE DE MONTRÉAL

## FARINES

Le commerce des farines montre une plus grande demande des acheteurs étrangers pour les qualités de blé de printemps, et comme les offres de prix dans quelques cas étaient plus hautes, mais vu la force du marché au blé et la hausse des prix des meuniers qui n'étaient pas disposés à accepter toutes les offres, le volume des affaires n'a pas été bien grand. Il n'y a pas de grand changement dans la situation du marché local, mais la demande s'améliore et des ventes de premières patentes ont été faites à \$5.60; seconde à \$5.10 et strong bakers à \$4.90 le baril en sacs. Dans la farine de blé d'hiver, le marché est très ferme avec des ventes de patentes de choix de \$5.25 à \$5.50; straight rollers de \$4.70 à \$4.90 le baril en barils, et les derniers en jute de \$2.20 à \$2.35 le sac.

## ISSUES DE BLE ET AVOINE ROULEE

La demande de toutes sources pour les issues de blé continue à être bonne, mais comme l'approvisionnement sur place est petit, le volume de nouvelles affaires est petit car les meuniers, dans la plupart des cas, ne font que des ventes par chars mélangés pour satisfaire les besoins du commerce local et de la campagne. Il n'y a pas de changement notable dans la condition du marché qui reste très ferme avec des ventes de son à \$20; shorts à \$25 et middlings à \$28 tonne, y compris les sacs. De nouvelles affaires se font dans les issues et les prix sont fermes de \$30 à \$32 pour les qualités de pur grain, et de \$28 à \$29 pour les mélangées, la tonne. Dans l'avoine roulée, le marché est ferme avec une bonne demande à \$4.55 le baril en bois, et à \$2.15 le sac.

## Nous cotons:

Patentes du printemps: Royal Household . . . 2 sacs 5.60 Five Roses . . . 2 sacs 5.60 Glenora . . . 2 sacs 5.10 Harvest Queen . . . 2 sacs 5.10

## Fortes à Boulanger:

Bakers Special . . . 2 sacs 4.90 Manitoba S. B. . . 2 sacs 4.90 Koetob . . . 2 sacs 4.90 Montcalm . . . 2 sacs 4.90

## Patentes d'Hiver:

Straight rollers . . . 2 sacs 5.00 Hurona (à pâtisserie) . . . 2 sacs 5.80 A do . . . 2 sacs 5.30 Farine de blé d'inde blanc pour boulangers . . . 2 sacs 5.00 Farine de blé d'inde pour engrais . . . 2 sacs 4.50

## Farine d'avoine:

Avoine roulée, sac de 90 lbs . . . 2.32 Avoine roulée, baril . . . 4.90

## Issues de blé:

Son Man, au char, tonne . . . 23.00 Gru Man, au char, tonne . . . 25.00 Middlings d'Ontario, au char, tonne . . . 27.00 28.00 Moule pure, au char . . . 32.00 34.00 Moule mélangée, au char . . . 30.00 31.00

## OEUFS

Il n'y a que des oeufs frais.

## FROMAGES CANADIENS

Bonne demande. Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 15 1/2 et 16 1/2 la livre.

## ORGE

Orge mondé (pot) . . . 0.00 3.00 Orge mondé (pot), baril . . . 0.00 6.75 Fèves blanches, Can. lb. . . 0.03 3-4-0.04 Orge mondé (pearl) . . . 0.00 4.85 Fèves blanches, Can. . . 0.03 1-4-0.03 1-2

## LENTILLES ROUGES, PAR SAC, lb. . . 0.05 0.06

Fèves jaunes, minot 2.00 2.10 Lentilles vertes, par sac, lb. . . 0.04 0.05

Pois verts, No 1, lb 0.04 1-9-0.04 1-2

Pois cassés, le sac . . . 0.03 1-4-0.03 1-2

Blé d'Inde à soupe, casé, le sac . . . 0.00 2.40

## BEURRE

Beurre de laiterie . . . 24c à 25c

Beurre de laiterie en rouleaux . . . 26c à 27c

Cultivateurs, pesez votre lait cette année et vous ferez de l'argent. C. F. W.

## BOURSE DE MONTRÉAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Co., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edif. Rovers Insurance.

## STOCKS Dem. Offr. STOCKS Dem. Offr.

Bell Tel. Co.	146 1/2	145	Nor. Ohio	69	68 1/2
Br. Tel. & P.	100	98 1/2	N. S. & C.	117	114
Can. Pac.	100	98 1/2	Ont. & N.	117	114
Can. Ry.	100	98 1/2	Que. & N.	117	114
Can. S. Ry.	100	98 1/2	St. L. & N.	117	114
Can. W. Ry.	100	98 1/2	W. & A.	117	114
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Y. & N.	117	114
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. E. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. W. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.	100	98 1/2
Can. N. Ry.	100	98 1/2	Can. Ry.</		

**Le temps qu'il fera**

DEMAIN  
Nuageux et pluvieux. Beau, demain.

Bulletin d'après le thermomètre de  
Hearn & Harrison, 25 rue Notre-Dame  
Est. R. de MESLE, émetant.

Aujourd'hui maximum . . . . . 44  
Même date l'an dernier . . . . . 42  
Aujourd'hui minimum . . . . . 42  
Même date l'an dernier . . . . . 22

**BAROMETRE**  
sh. matin, 29.77; 1h. matin, 29.78;  
midi, 29.75.

**MARDI, 21 AVRIL**  
Saint-Anselme, évêque, confesseur  
et docteur.  
Lever du soleil : 5 heures 7.  
Coucher du soleil : 6 heures 43.  
Lever de la lune : 3 heures 24.  
Coucher de la lune : 3 heures 22.

**TESTAMENT INVALIDE**

UN LEGS FAIT A L'UNIVERSITE  
McGILL EST DECLARE NUL A  
LA DEMANDE DU FRERE DU  
TESTATEUR, PAR LA COUR SU-  
PERIEURE.

**AUTRES CAUSES**

En janvier dernier, décédait à  
l'hôpital protestant de Verdun, un  
célibataire nommé Abraham-Lin-  
coln Pacaud, à l'âge de 48 ans.  
Quelques mois avant de mourir, le  
défunt rédigea par devant notaire,  
son testament dans lequel il légua  
toute sa fortune à la Royal Institution  
for the Advancement of the  
Learning, de l'Université McGill.  
Le frère du défunt, se voyant ainsi  
désigné, s'empressa de contester  
devant le tribunal la validité du do-  
cument. Et la Cour vient de lui  
donner raison, en déclarant le do-  
cument nul.

Le demandeur, Georges-Washing-  
ton Pacaud, alléguait dans sa déclara-  
tion, que son frère avait été conduit  
à l'hôpital par deux amis à l'asile de  
Verdun, souffrant de vésanie. Que  
depuis, le testament avait été rédigé,  
et que les legs faits par le défunt  
excédaient de beaucoup sa fortune,  
et qu'enfin son frère était célibataire,  
l'héritage lui revenait de droit.  
Le juge Charbonneau après avoir  
entendu les parties, a déclaré le tes-  
tament nul et invalide.

**SI LE FEU  
PRENAIT ?...**

M. MARTIN EN ATTENDANT SON  
AUTOMOBILE, PREND CELLE  
DU CHEF TREMBLAY. — SON  
HONNEUR LE MAIRE AU DE-  
VANT DU DUC DE CONNAUGHT

**"LES BLOCS DE BOIS."**

PAS DE BLOCS DE BOIS.

M. Martin donnant ses instructions  
à M. Janin, au sujet des travaux à  
faire pour employer les ouvriers em-  
bauchés, ce matin, par la ville a dé-  
claré qu'il ne voulait pas de pavages  
en bloc de bois dans son quartier.  
"Pas de bloc de bois dans Papiusau",  
a-t-il dit. M. Martin du par toute la  
ville de Montréal, se souvient de son  
clocher.

\*\*\*

**SI LE FEU PRENAIT.**

M. Martin a téléphoné, ce matin, au  
chef Tremblay, pour lui annoncer  
qu'il lui prenait son automobile en  
attendant que celle du bureau des  
commissaires soit mise en ordre. Ce-  
la prendra trois semaines. En atten-  
dant, a dit le maire, vous pourrez, en  
cas d'urgence, prendre la voiture  
d'un de vos sous-chefs.

C'est dans cette voiture rouge-feu  
que M. Martin va se rendre ce soir à  
5 hrs 50 pour présenter ses homma-  
ges à Monseigneur le duc de Con-  
naught. M. Martin se fait accompa-  
gner du sous-secrétaire de la ville,  
M. Crépeau.

**ATTITUDE  
PACIFIQUE**

LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS  
DECLARE QUE POUR AUCUNE  
CONSIDERATION IL NE FERAIT  
LA GUERRE AU PEUPLE ME-  
XICAIN.

**EXPOSE DU CONFLIT**

(Voir aussi sous la rubrique de la  
Politique Etrangère, pages 4 et 7)

Washington, 20. — (Dernière  
heure) — A 2 heures la situation  
mexicaine n'était pas changée. Le  
président Wilson était prêt à déposer  
devant les chambres siégeant  
conjointement.

Le président Wilson fera un rap-  
port complet au Capitole à 3 heures  
cet après-midi.

(Service de la Presse Associée)

Washington, 20. — "Ne soyez pas  
sans l'impression que nous allons  
faire la guerre au Mexique, a dit le  
président Wilson aux correspon-  
dants de journaux aujourd'hui. Pour  
aucun prétexte nous ne combattrons  
le peuple mexicain; nous sommes  
ses amis.

"Je vais au Congrès pour parler  
d'une situation spéciale et pour de-  
mander l'approbation des plans pour  
faire face à cette situation spéciale.  
Le différend est seulement entre notre  
gouvernement et la personne qui  
s'intitule président du Mexique.

"Nous n'avons jamais reconnu son  
droit de s'appeler président du Mexi-  
que, continue le président. Pour au-  
cune considération nous ne combattrons  
le peuple de ce pays; nous  
voulons l'aider de tout notre pou-  
voir. J'ai éprouvé un sentiment de  
tristesse en lisant les journaux  
quand je les ai trouvés pleins de  
feu et d'enthousiasme pour la  
guerre.

"Je n'ai aucun enthousiasme pour  
la guerre, dit le président, je  
vux la justice. Il n'y aura pas de  
guerre si Huerta prend une attitude  
sage.

Comme on demandait au président  
s'il considère que la saisie de  
Tampico et de Vera-Cruz est un acte  
de guerre, il répondit:  
"Certainement non, et il rappela  
le précédent de Graytown où cette  
ville du Nicaragua fut détruite à  
titre de représailles par les navires  
britanniques.

M. Garrison, secrétaire de la Guerre,  
annonce aujourd'hui que dans le  
cas où les hostilités éclateraient  
avec le Mexique, le major-général  
Leonard Wood chef de l'état-major  
de l'armée, commanderait les trou-  
pes américaines.

**BEAUCOUP  
D'APPELES...**

CINQ MILLE HOMMES AU MOINS  
DEMANDENT DU TRAVAIL, CE  
MATIN; ON EN PLACE DEUX  
MILLE A PEINE. — BOUSCU-  
LADE EN REGLE.

**A QUI LA MANNE?**

On a engagé ce matin deux mille  
ouvriers pour les travaux de la voirie  
et de l'incinération. M. Janin, in-  
génieur en chef, en a embauché 1,500;  
et M. Nantel, chef du service de  
l'incinération, 400, une certaine  
d'autres ont été ajoutés à divers ser-  
vices.

La distribution des blancs d'appli-  
cation s'est faite sans incident grave  
et c'est miracle. Plus de cinq  
mille personnes, en effet, se massaient  
sur le Champ-de-Mars et de-  
vant les portes latérales de l'hôtel  
de ville, vers 9 hrs, moment où le  
maire a harangué la foule. Le capi-  
taine Bourgeois a été fort malmené,  
et il dut se frayer une route pour  
se dégager en endommageant quel-  
ques facès exotiques. Deux rampes  
de pierre bordant l'escalier central  
du Champ de Mars ont été descen-  
dées; c'est là le bilan total des dom-  
mages, et c'est peu. Voici, aussi  
exactement que possible, le récit de  
cette matinée, qui aurait pu faire  
passer Montréal pour une ville dont  
toutes les industries chôment, parce  
qu'il a prié fantaisie à son maire de  
convoquer une immense réunion de  
soixante-dix sans-travail.

A 7 hrs la foule assiégeait l'hôtel  
municipal. Il faut fermer les  
portes de l'édifice. Le flot grossit  
toujours. Il déborde sur le Champ  
de Mars quand le maire arrive. Ce-  
lui-ci s'enferme dans la salle du  
conseil et prend des dispositions  
pour la distribution des cartes. On  
procède à ce travail sans ordre,  
quelques moments plus tard, M. Ja-  
nin se jette bravement dans la cou-  
che avec six ingénieurs, trois en-  
trepreneurs et vingt contremaîtres;  
M. Nantel en fait autant, de son côté.

Des centaines de mains se tendent  
vers les cartes qu'on élève; celles-ci  
tombent au hasard: sont-ce  
des citoyens de la ville qui les  
reçoivent? C'est peu probable, car  
seuls huitième de cette foule se  
composent de Polonais, d'Italiens,  
de Hongrois, de Juifs dont la plu-  
part ne parlent ni le français, ni  
l'anglais. Sont-ce des pères de fa-  
milles? Qui le peut savoir? Vers 9  
hrs, la foule semble devenir agitée,  
bien que toutes les figures respirent  
la gêne. Alors le maire juge à pro-  
pos de sortir. Il annonce aux ou-  
vriers que tout va pour le mieux  
de travail aujourd'hui, mais qu'une  
fois la loi sur les pavages adoptée,  
tout le monde trouvera à se placer.  
A ce moment, la foule se désagrège.  
Nombre de ceux qui partent sont  
des gens qui avaient de l'emploi à  
un dollar cinquante ou à deux dol-  
lars, pour des entrepreneurs particu-  
liers et que les deux dollars et ten-  
tative que paie la municipalité ten-  
taient. Parmi ceux qui obtiennent de  
l'emploi, il y a des flâneurs qui re-  
vendent leur carte tout de suite, pour  
vingt-cinq sous et plus et qui vont  
prendre un verre. Bref, la distribu-  
tion, et c'est fort, se fait dans le  
plus grand désordre, et ceux qui  
obtiennent le plus et qui ne sont pas  
souvent les plus nécessiteux, sont  
les premiers servis.

Nous avons entendu condamner  
par plusieurs personnes, mais entre  
autres par un échevin influent et  
par un commissaire, ce mode de  
procéder.

**Où Acheter Demain**

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,  
au Ministère de l'Agriculture)

**Vallières** Belles Broderies à Robes

Angle Sainte-Catherine et Montcalm

27 pouces de largeur, dessins très jolis, qualité de 50c  
pour . . . . . 29c

Nouvelles broderies à robes, 45 pouces de largeur, bro-  
dées très hautes, régulier 75c, pour . . . . . 49c

**MGR LANGEVIN**

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de  
Saint-Boniface est le maître de  
depuis hier, l'hôte de M. le curé Lan-  
gevin, d'Hocheville, son frère. Mon-  
seigneur passera près d'un mois en  
cette ville et dès cet après-midi se  
rendra à l'Hôtel-Dieu où il doit sui-  
vre un traitement de quelques jours  
pour la vue.

**LE JUGE GERVAIS  
DANS LE DEUIL**

Nous apprenons la mort, sur-  
venue au village de Richelieu, hier  
matin, de M. Charles Gervais, père  
de l'honorable juge Gervais, de ce-  
te ville.

M. Gervais est décédé à l'âge  
avancé de 85 ans. Les enfants sur-  
vivants sont, outre le juge Gervais,  
Alphonse, ancien maire de Saint-  
Jean, Elisée, marchand du même en-  
droit, et Mesdames Hardy et La-  
noue, toutes deux de Montréal.

**LES COMMISSAIRES.**

L'un des premiers rapports dont  
seront saisis les commissaires qui  
siègent pour la première fois de-  
main sera relatif à la question de l'é-  
clairage. La compagnie refuse de  
prolonger dans les travaux d'entou-  
vement des fils sous la terre. Elle  
prétend avoir droit à des conditions plus  
avantageuses. Cette question deman-  
de une étude sérieuse.

\*\*\*

**"AUX SUCRES."**

M. Martin a été samedi "aux su-  
cres" à Georgeville où l'échevin Geor-  
ge Vandaele possède une jolie pro-  
priété. Plusieurs échevins accompa-  
gnaient Son Honneur.

\*\*\*

L'inauguration du conseil a lieu  
mercredi après-midi, suivant le cé-  
rémonial ordinaire.

**SERIE D'INCENDIES**

Plusieurs incendies ont tenu les  
pompiers en éveil dans les derniers  
jours de la semaine. Voici le bi-  
an de leur travail:

Samedi, 10 heures 25 a.m. — In-  
cendie au cinquième étage de l'ins-  
titution Y.M.C.A., du McGill, 348  
Sherbrooke Ouest. Dégâts par l'eau  
considérables. Cause inconnue.

10 h. 20. — Un clos de bois, appar-  
tenant au gouvernement fédéral est  
en partie détruit par le feu, sur la  
rue Richmond, près du canal. Per-  
tes considérables.

8 h 50 p.m. — Le feu détruit  
deux hangars et une chambre, chez  
un nommé M. Babustas, 677  
Saint-Dominique. La chambre d'u-  
ne dame Juteau est dévastée, cause  
inconnue.

11 h. 44. — L'épicerie de M. Tri-  
nida, 393A, Frontenac, est visitée  
par le feu. Dégâts considérables.

1 h. 40. — Des enfants en jouant  
avec des allumettes dans une gar-  
derobe allument un incendie, chez  
M. E. Goudreau, 201, rue Valois.

Dimanche, 4 h. 20 — Une explo-  
sion de lampe allume un incendie  
chez madame Ernest Pagé, 691,  
Craig Est. Peu de dégâts.

11 h. 30. — Un trou boisé au-des-  
sus du tuyau principal des condui-  
tes de gaz de la "M. L. H. and P.  
Co.", prend feu au coin des rues  
Laurier et Bréboeuf. Les pompiers  
sont obligés d'employer un jet d'eau  
pour l'éteindre. Cet incendie cause  
tout un émoi dans les environs.

**LES BUREAUX DE  
L'IMMIGRATION**

Le Dr Roche, ministre de l'inté-  
rieur, fera, vers trois heures cet  
après-midi, l'inauguration du nouvel  
bâtiment de quatre étages qui fait  
construire en arrière de la gare Win-  
dors, No 172, rue Saint-Antoine, le  
"Bureau fédérale d'immigration".

**Vous qui Déménagez**

Adressez-vous ici pour vos APPAREILS ELECTRIQUES ET A  
GAZ. Nous en avons un CHOIX IMMENSE que nous offrons A DES  
PRIX EXTREMEMENT BAS, car nous abandonnons les affaires.

**O. OUMET**

4, RUE SAINT-DENIS

**CHIFFONNIER EMAILLE BLANC \$10.85**

Ce meuble est très en vogue pour meubler une chambre d'étran-  
ger. Il contient cinq tiroirs qui fonctionnent aisément. Les poi-  
gnées sont en cuivre et solidement ajustées. Le dessus est garni  
d'un miroir biseauté de 14" par 22". Il est fini en bel email  
blanc, et poli avec soin. Prix spécial, pour cette semaine  
semaine . . . . . \$10.85

**Secours Daignault & Brault**

Tel. Est 6819-637-59 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

**LES MINISTRES**

Le secrétaire de la province, M.  
Jérémie Décarie, et le ministre des  
lettres, M. J. Allard, étaient de pas-  
sage ce matin aux bureaux du gou-  
vernement. Le premier ministre ar-  
rivera à six heures et demie ce soir.

**REGLEE HORS DE COUR**

La cause de Thomas Dear vs le  
Central Vermont et la compagnie du  
Grand-Tronc s'est réglée ce matin  
hors de cour. Le demandeur récla-  
mait \$5,000 des défenses lors du triste  
accident de chemin de fer survenu  
près de Saint-Lambert, en avril de  
l'an dernier. Thomas Dear, qui re-  
venait de l'excursion C.-C. Cottrell,  
à Albany, avait été gravement blessé  
dans la collision. Les compa-  
gnies défendues lui ont accordé la  
somme de \$1,500.

**LA CHAIRE DE  
M. MONTPETIT**

L'université Laval nous fait re-  
marquer une erreur qui s'est glis-  
sée dans le compte rendu de la clô-  
ture des cours de M. Ed. Montpetit,  
publié dans le Devoir de samedi.

C'est à la générosité de feu le sé-  
nateur Forget qu'est due la fonda-  
tion de la chaire occupée par M.  
Montpetit.

**LA SANTE DE  
FRANCOIS-JOSEPH**

UN BULLETIN RASSURANT SUR  
L'ETAT DE SANTE DE L'EMPE-  
REUR N'EN CAUSE PAS MOINS  
DES CRAINTES.

(Service de la Presse Associée)

Vienna, Autriche, 20. — "L'empe-  
reur François-Joseph a passé une ex-  
cellente nuit. Sa santé n'est pas mau-  
vaise." Telle est la teneur d'un bulle-  
tin officiel publié au palais de  
Schoenbrunn aujourd'hui. On disait  
aussi que Sa Majesté s'était levée à  
son heure habituelle et qu'elle avait  
vaqué à certaines affaires.

Les termes prudents du bulletin ont  
causé une certaine appréhension dans  
le peuple qui s'imagine que l'état  
du souverain est pire que ne le disent  
ses médecins. A la Cour, on est d'a-  
vis que si la catarrhe dont souffre  
l'empereur ne diminue pas, des com-  
plications s'ensuivront.

L'archiduchesse Marie-Valérie, fille  
de l'empereur, est arrivée à Schoen-  
brunn aujourd'hui de Waissee.

Dans le cours de l'avant-midi, l'em-  
pereur a reçu un bon nombre de cour-  
tisans et le premier-ministre de la  
Hongrie.

**LA SANTE DE  
FRANCOIS-JOSEPH**

UN BULLETIN RASSURANT SUR  
L'ETAT DE SANTE DE L'EMPE-  
REUR N'EN CAUSE PAS MOINS  
DES CRAINTES.

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**La Compagnie  
BRODEUR**

POUR CADEAUX  
DE NOCES

Nous avons un choix incomparable  
d'articles parfaitement appropriés, entre  
autres: —  
Services à chocolat.  
Services à fruits.  
Services en verre taillé.  
Bronzes, lampes de fantaisie, et quan-  
tité d'autres articles du meilleur goût.

533 Ste-Catherine Est  
1827 Ste-Catherine Est  
327 St-Laurent  
86 St-Pierre.

**STATISTIQUE  
BIBLIOGRAPHIQUE**

IL Y A 11,638,810 VOLUMES IM-  
PRIMES DANS LE MONDE.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 21. — D'après le Bulletin  
de l'Institut International de Biblio-  
graphie le nombre de volumes imprimés  
ne serait pas moindre de 11,638,  
810. Sur ce, 8,714,000 ont été publiés  
depuis 1800. De l'an 1500 à 1855, la  
moyenne annuelle de volumes mis  
en circulation est seulement de 1,250.  
Ce n'est qu'en 1700 que la moyenne  
atteint 10,000 et en 1887, 100,000.  
De 1900 à 1908, la production annuelle  
fut de 174,375 soit 140 fois la moyenne  
de 1500 à 1855.

**COMPARUTIONS  
ET SENTENCES**

—James Ryan ne sa culpabilité  
à l'accusation d'avoir volé deux  
bouteilles de lait. Enquête cet après-  
midi.

—Peter Ongeski, accusé d'avoir  
volé \$100 de marchandises au Cana-  
dien Pacifique, proteste de son  
innocence. Enquête le 23.

—Joseph Calisa, accusé de deux  
voies, l'un de \$14 et l'autre de \$40,  
se défend en Enquête le 23.

—Les vingt-quatre Célestes ar-  
rêtés hier dans des tripots de la rue  
Laguchetière ouest, ont comparu  
ce matin devant le magistrat. En-  
quête plus tard.

—Stéphano Teaplook, accusé de  
voies de fait graves sur la person-  
ne de John Labonick, se dit non  
coupable. Enquête le 23.

—Trois jeunes garçons: Nap. Le-  
sage, A. Legault et A. Brunel, dont  
deux avaient déjà fait deux jours  
de prison préventive ont vu remet-  
tre leur sentence, ce matin, par le  
magistrat Lecl. Les trois garçons  
s'étaient avoués coupables du vol  
de douze barils à la "Sherwin Wil-  
liams Paint Co."

—George Robinson, accusé d'a-  
voir pénétré avec effraction dans  
les entrepôts de Voss et Stuffman,  
12 rue Sainte-Hélène, a subi ce ma-  
tin l'examen volontaire. Robinson  
subira un procès en cour des Ses-  
sions.

—M. Portelance, accusé de vol  
de poulets, a été acquitté ce matin  
par le magistrat Lecl. M. Campeau,  
sur le même chef d'accusation, a été  
trouvé coupable et condamné à un  
mois de prison.

**FRAPPE PAR  
UN TRAMWAY**

Un enfant de cinq ans, fils de M.  
Carlo Smarto, 587 rue Chambord, a  
été frappé en face du théâtre Do-  
minion par un tramway du circuit  
Amherst, hier soir, vers les huit  
heures. On le trouva dans l'hôpital  
Notre-Dame puis on le reconduisit  
chez ses parents.

L'enfant souffre de lésions inter-  
nes que les médecins ont déclarées  
peu graves.

**DEMANDE EN  
INVALIDATION**

M. ANGRIGNON VEUT EMPE-  
CHER L'ECEVIN LETOUR-  
NEAU DE SIEGER.

M. Jos. Angrignon, candidat à l'é-  
chevinage contre M. l'échevin Lé-  
tortneau, lors de la dernière cam-  
pagne municipale, nous a déclaré,  
ce matin, que des procédures en in-  
validation seront prises incessam-  
ment contre son ancien adversaire.

M. Angrignon se dit en possession  
de documents importants qui seront  
d'un poids considérable dans la di-  
rection des procédures qu'il doit  
prendre.

**POUR LA DEFENSE  
DES ETATS-UNIS**

(Service de la Presse Associée)

Washington, 20. — Le sénateur  
Chamberlain président du comité des  
affaires militaires a présenté un  
projet de loi autorisant le président à  
dépenser \$50,000,000 dans l'intérêt de  
la défense nationale.

Ce bill donne toute discrétion au  
président Wilson. C'est exactement  
le même que celui qui fut adopté  
avant la guerre d'Espagne.

**Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse**

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 93 et bâti à quatre étages, renferme de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

Vous n'avez vite oublié la différence du trajet, quand vous auriez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

**ARCHAMBAULT**

949 St-Denis, coin Racine

**UNE TRAHISON (?)**

LE DEPUTE BURNHAM S'ELEVE  
CONTRE LE FAIT QUE L'ON  
AIT PORTE LA SANTE AU PAPE  
AVANT CELLE DU ROI.

(De notre correspondant)

Ottawa, 20. — M. Burnham, député  
de Peterboro-Ouest, dans un discours  
hier soir au Peoples Forum d'Ottawa,  
parlant du fait que l'on a proposé la  
santé du Pape avant celle du Roi, au  
banquet des Catholiques de l'Ouest, à  
Winipeg, a déclaré que c'est un acte  
ouvert et délibéré de trahison, qu'au-  
cun Canadien a vues larges ne pour-  
rait laisser passer inaperçu.

Les remarques sur le sujet de com-  
mentaires peu favorables à M. Burn-  
ham même chez les protestants.

**LA SANTE DE  
FRANCOIS-JOSEPH**

UN BULLETIN RASSURANT SUR  
L'ETAT DE SANTE DE L'EMPE-  
REUR N'EN CAUSE PAS MOINS  
DES CRAINTES.

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**DEMANDE EN  
INVALIDATION**

M. ANGRIGNON VEUT EMPE-  
CHER L'ECEVIN LETOUR-  
NEAU DE SIEGER.

M. Jos. Angrignon, candidat à l'é-  
chevinage contre M. l'échevin Lé-  
tortneau, lors de la dernière cam-  
pagne municipale, nous a déclaré,  
ce matin, que des procédures en in-  
validation seront prises incessam-  
ment contre son ancien adversaire.

M. Angrignon se dit en possession  
de documents importants qui seront  
d'un poids considérable dans la di-  
rection des procédures qu'il doit  
prendre.

**POUR LA DEFENSE  
DES ETATS-UNIS**

(Service de la Presse Associée)

Washington, 20. — Le sénateur  
Chamberlain président du comité des  
affaires militaires a présenté un  
projet de loi autorisant le président à  
dépenser \$50,000,000 dans l'intérêt de  
la défense nationale.

Ce bill donne toute discrétion au  
président Wilson. C'est exactement  
le même que celui qui fut adopté  
avant la guerre d'Espagne.

**LE FEU SUR UN NAVIRE**

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**PHARMACIE  
Lecours et  
Lanciot**

Aux Médecins

Les compagnies d'assurance exigent  
maintenant la détermination de la pres-  
sion-artérielle des candidats.

Nous avons en magasin les SPHYG-  
MOMANOMETRES approuvés par les  
compagnies. Entre autres: celui de Riva-  
Rocci, à \$8.50, et celui de Nicholson à  
\$15.00.

510 STE-CATHERINE EST  
Coin St-Denis, Montréal.  
Téléphones :  
Est 4608-833-2773

**LE MARATHON  
DE BOSTON**

(Service de la Presse Associée)

Boston, 20. — Le temps était cou-  
vert quand, cet avant-midi, les cou-  
reurs se réunirent autour de l'arbi-  
tre ames E. Sullivan, pour recevoir  
les dernières instructions.

Un coup de revolver à midi juste  
donna le signal du départ. A South  
Framingham, soit à cinq milles du  
lieu du départ, Lordan, de Cam-  
bridge, et Kyronen, de Brooklyn,  
avaient le devant, et étaient suivis  
par Antoni Zoo, du East Boston;  
Robinson, du Dorchester; Henigan,  
du Malden; Macdonell et Roth, du  
Roxbury; McInerney, du Philadel-  
phie; Mayer du Mount Vernon, N.-  
Y.; Duffy du Hamilton, Ont., et  
Fabre, de Montréal, venant en on-  
zième lieu.

**LA SANTE DE  
FRANCOIS-JOSEPH**

UN BULLETIN RASSURANT SUR  
L'ETAT DE SANTE DE L'EMPE-  
REUR N'EN CAUSE PAS MOINS  
DES CRAINTES.

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**DEMANDE EN  
INVALIDATION**

M. ANGRIGNON VEUT EMPE-  
CHER L'ECEVIN LETOUR-  
NEAU DE SIEGER.

M. Jos. Angrignon, candidat à l'é-  
chevinage contre M. l'échevin Lé-  
tortneau, lors de la dernière cam-  
pagne municipale, nous a déclaré,  
ce matin, que des procédures en in-  
validation seront prises incessam-  
ment contre son ancien adversaire.

M. Angrignon se dit en possession  
de documents importants qui seront  
d'un poids considérable dans la di-  
rection des procédures qu'il doit  
prendre.

**POUR LA DEFENSE  
DES ETATS-UNIS**

(Service de la Presse Associée)

Washington, 20. — Le sénateur  
Chamberlain président du comité des  
affaires militaires a présenté un  
projet de loi autorisant le président à  
dépenser \$50,000,000 dans l'intérêt de  
la défense nationale.

Ce bill donne toute discrétion au  
président Wilson. C'est exactement  
le même que celui qui fut adopté  
avant la guerre d'Espagne.

**LE FEU SUR UN NAVIRE**

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**N.-G.  
Valiquette**

Palais d'Ameublement  
471-477  
Ste-Catherine Est

Avez-vous Vu nos Pooles Spéciaux  
20ème Anniversaire à \$20.00?

Magnifique poêle tout en acier, avec lar-  
ge réchaud. Fourneau de 16 pouces, dou-  
ble en amiant. Grill Duplex. Six ronds.  
Jolie garniture nickelée. Garantie pour  
cuire et chauffer. Une vraie valeur de  
\$30.00, qui fera l'orgueil de votre cuisine.  
En vente durant notre Grande Vente, 20ème  
anniversaire au prix in- \$20.00  
crovable de . . . . .

VOYEZ-LE DANS NOS VITRINES

**FABRE GAGNE DU TERRAIN.**

A douze milles du point de dé-  
part, au carré Willesley, Kyronen  
avait une minute d'avance sur Lor-  
dan, McMerly est troisième suivi par  
Roth, Fabre, Duffy et tous les au-  
tres coureurs. Madden est huitième,  
suivi de Bell, de Montréal, et de  
ordan, de New-York.

**FABRE DEUXIEME AU 16e MILLE**

Boston, 20. — Au seizième mille,  
Kyronen tenait encore la tête. Son  
temps, 1 heure 35, est cependant de  
12 minutes en arrière du record;  
Duffy et Fabre sont égaux en deu-  
xième place; une minute de distan-  
ce sépare Kellawell, Lordan, Silly, Madison  
et Bell.

**LA SANTE DE  
FRANCOIS-JOSEPH**

UN BULLETIN RASSURANT SUR  
L'ETAT DE SANTE DE L'EMPE-  
REUR N'EN CAUSE PAS MOINS  
DES CRAINTES.

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**DEMANDE EN  
INVALIDATION**

M. ANGRIGNON VEUT EMPE-  
CHER L'ECEVIN LETOUR-  
NEAU DE SIEGER.

M. Jos. Angrignon, candidat à l'é-  
chevinage contre M. l'échevin Lé-  
tortneau, lors de la dernière cam-  
pagne municipale, nous a déclaré,  
ce matin, que des procédures en in-  
validation seront prises incessam-  
ment contre son ancien adversaire.

M. Angrignon se dit en possession  
de documents importants qui seront  
d'un poids considérable dans la di-  
rection des procédures qu'il doit  
prendre.

**POUR LA DEFENSE  
DES ETATS-UNIS**

(Service de la Presse Associée)

Washington, 20. — Le sénateur  
Chamberlain président du comité des  
affaires militaires a présenté un  
projet de loi autorisant le président à  
dépenser \$50,000,000 dans l'intérêt de  
la défense nationale.

Ce bill donne toute discrétion au  
président Wilson. C'est exactement  
le même que celui qui fut adopté  
avant la guerre d'Espagne.

**LE FEU SUR UN NAVIRE**

(Service de la Presse Associée)

Halifax, N. E., 20. — Le feu s'est  
déclaré ce matin dans la cargaison  
du paquebot "W. Perry". Les  
flammes furent découvertes dans  
la chambre des machines.

On craint l'explosion de trente  
cylindres à gaz emmagasinés dans  
les soutes, trop chauffées.

**DEMAIN**

BOULANGER, Désiré, Boulanger, 57 ans, chef-  
fleur, rue Taillefer, 4.  
BOURQUE, Maurice, 6 jours, enfant d'Os-  
car Bourque, médecin, Boul. Saint-Laurent,  
1097.  
BRANCHAUD, Isaac, 72 ans, bourgeois,  
Ave. Henri-Julien, 702.  
BRIN, Paul, 1 an, enfant d'Anselme Brin,  
menuisier, rue Visitation, 75.  
BUTLER, Martha, 62 ans, cocher, rue Can-  
ning, 165.  
CHAMPAGNE, Catherine Connolly, 60 ans,  
femme de Damase Champagne, rue Ca-  
dillac, 1190.  
CHICONE, Louise Cadieux, 65 ans, veuve  
de Denis Chicone, cordonnier, Ave. Uplie  
13, 147.  
DANIEL, Emeline Martel, 76 ans, veuve  
de Charles Daniel, officier de douane, rue  
Berthe, 360.  
DAUST, Antoine, menuisier 71 ans, rue  
Saint-André, 648.  
DAVID, Léola, 5 ans, enfant ed Genevieve  
David, boucher, rue Dorion, 730.  
DE CHATIGNY, Blanche, Elise, 28 ans, sté-  
nographie, 11, Montee du Zouave.  
DESGRÈVES, Alice, 3 ans, enfant de  
Joseph de Lamirande, menuisier, rue  
du Cartier, 1649.  
DESGRÈVES, Alice, 3 ans, enfant de  
Thomas Desgrèves, pharmacien, rue Boyer,  
177.  
DESGRÈVES, Odile Renaud, 70 ans, veuve  
de Louis Desgrèves, journaliers, rue Clarke,  
1471.  
FOREST, Marcel, 3 ans, enfant d'Arthur  
Forest, commis, rue Visitation, 373.  
GONE, Elizabeth Sanders, 65 ans, veuve  
de Joseph Gone, bourgeois, rue Jeanne Man-  
gat, 75.  
GRENIER, Moïse, cordonnier